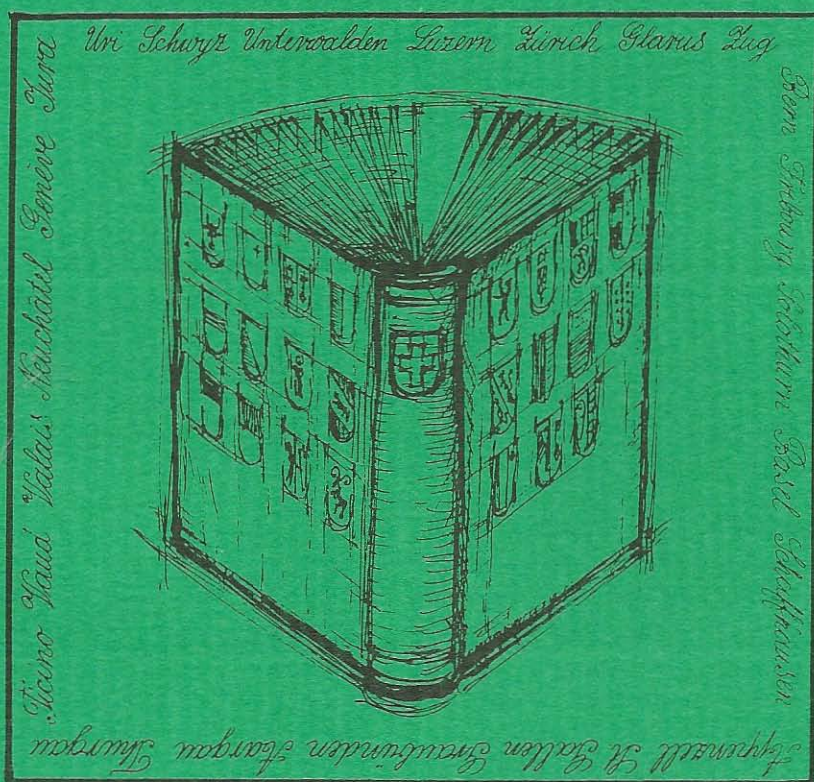


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD



No 37

Juin 1992

Genève

Page blanche



LE BILLET DE LA PRESIDENTE

Cet automne, du 24 au 26 septembre 1992, tandis que Montpellier accueillera la 3ème Conférence européenne des Bibliothèques médicales, Genève, elle, sous les gouttes perlées de son jet d'eau, sera le siège de l'Assemblée générale de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses.

Le thème principal choisi pour ce congrès étant "Architecture et Bibliothèques", l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés est heureuse de s'y associer en offrant à chaque participant un numéro spécial de son bulletin Hors-Texte dédié à ce même sujet. L'A.G.B.D. remercie tous ceux, qui par leurs idées, leur travail et leurs écrits ont participé à la rédaction de celui-ci.

A.G.B.D. ... peut-être pour certains d'entre vous ces quatre lettres cachent-elles encore certains mystères ! Permettez-moi alors de les éclairer d'un portrait tracé en quelques lignes.

Notre Association a vu le jour le 9 mars 1972. Elle vient donc de fêter le plus beau des anniversaires et se prépare au moins à en vivre encore tout autant. Solidement structurée par ses statuts, dirigée par son Assemblée générale annuelle, gérée par son Comité (actuellement composé de sept membres), contrôlée par ses deux vérificatrices aux comptes, notre Association a pour but primordial la défense, la protection et la reconnaissance du titre et de la profession de bibliothécaire.

Comment agit-elle ? Par l'action de son Comité à différents niveaux, par celle personnelle de ses membres, par une représentation auprès des autorités et des employeurs (citons par exemple des interventions au sujet des Discothèques municipales genevoises, du droit d'auteur ...), par une collaboration avec les écoles (Ecole supérieure d'information documentaire de Genève, Cycles d'orientation ...), les associations et les groupements de la profession tant sur le plan national qu'international (B.B.S., Groupements régionaux, français ...), par l'étude des problèmes professionnels, par une meilleure information auprès du public (communiqués de presse, conférences,

projections de film, ...), par une formation continue assurée pour les bibliothécaires (cours, séminaires, visites ...), par des actions ponctuelles (Groupes de travail sur des sujets tels que l'image du bibliothécaire, la réévaluation de fonction, le Salon du livre et de la presse de Genève ...) sans oublier la publication de son bulletin (Hors-Texte).

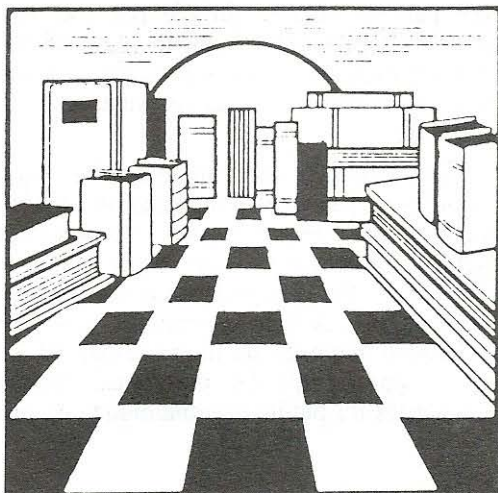
263 membres, recensés lors de notre dernière Assemblée générale, sont associés à la vie de l'A.G.B.D. Ils viennent d'horizons différents (bibliothèques universitaires, municipales, de collèges, d'institutions, de sociétés privées, d'organismes internationaux ...) mais sont tous animés d'une saine motivation de coeur et d'esprit. Sans doute les croiserez-vous nombreux en septembre sur les lieux du congrès, dans les rues de la Vieille Ville ou sur les bords du lac de la Cité de Calvin.

Ce numéro spécial d'Hors-Texte consacré au thème majeur du congrès B.B.S. ne sera pas le seul témoignage de la participation de l'A.G.B.D. à celui-ci mais je m'en voudrai de priver ici chaque congressiste du plaisir de la découvrir.

Que ce congrès B.B.S. ait lieu dans son fief réjouit particulièrement le coeur de l'A.G.B.D. qui se fait une joie, chère et cher Collègue, de pouvoir vous rencontrer et d'ainsi mieux vous connaître et mieux se faire connaître et ... reconnaître !

Très cordialement,

Geneviève Nicoud
Présidente de l'A.G.B.D.



SOUS L'ANGLE DU LIVRE

1. La bibliothèque dans la cité

Les enjeux culturels ont quelquefois pour objet les bibliothèques. Nous l'avons vu récemment chez nos voisins à propos de la future Bibliothèque de France. Nous l'avons vécu à une autre échelle dans notre chère ville de Carouge.

On peut étudier le contenu de ces enjeux sous différents angles : politique, social, architectural, scientifique, etc. Je voudrais dans ces quelques réflexions m'en tenir au seul point de vue qui nous importe : le livre.

Il conviendrait en effet de se demander quelle a été la place que les bibliothèques ont occupée dans la cité et les réponses qu'architectes et urbanistes ont apportées du double point de vue topologique (localisation et position) et typologique (genre du bâtiment auquel se rattachent les bibliothèques). C'est une vaste problématique qui suppose que nous retraçons l'histoire des bibliothèques ; or elle est connue, du moins dans ses grandes lignes. Du couvent au centre commercial, les bibliothèques ont subi une évolution dictée par les changements sociaux. Elles se sont surtout diversifiées. Longtemps encyclopédiques, elles ont calqué leur développement sur celui des universités. Avec l'école laïque, gratuite et obligatoire, récoltant pour ainsi dire les résultats des réformes démocratiques, les bibliothèques vont développer un réseau de lecture publique à travers la ville. Jusque là on peut dire que l'évolution de nos manières de lire et les institutions chargées de produire, de s'occuper du livre et des bibliothèques suivent un chemin parallèle. C'est l'âge d'or des bibliothèques. Elles sont considérées comme faisant partie de l'équipement collectif de la cité.

Cette notion d'équipement collectif est intéressante quand on la confronte - dans le cas qui nous occupe - à la notion de patrimoine. Nous connaissons ces panneaux qui se trouvent à l'entrée des villes et qui signalent les principaux édifices dignes d'être vus. Il arrive qu'une bibliothèque soit mentionnée ; c'est parce qu'elle appartient au patrimoine architectural de la ville. Elle figure alors à la suite d'édifices religieux et de musées. Dans nos sociétés modernes, ces panneaux se sont enrichis d'indications d'ordre pratique : parking, piscines, hôpitaux, etc. Réalisations et services qui ressortissent à l'équipement collectif. Les éléments qui caractérisent une ville sont certes géographiques et économiques. Mais au-delà, ne trouve-t-on pas l'âge et la qualité de ses édifices, leur affectation, leur fonction, le rôle qu'ils jouent et les services qu'ils offrent à ses habitants ? A travers les déplacements qui ont marqué

l'histoire des bibliothèques nous devons nous interroger sur le sens qu'ont pris nos manières de lire.

2. Le livre dans la bibliothèque

Avec l'arrivée des moyens audio-visuels et des nouvelles technologies qui créent de nouveaux supports et permettent notamment l'interrogation à distance, on peut vraiment parler d'une coupure culturelle. Nous n'avons pas suffisamment de recul pour analyser les effets de cette révolution. Nous pouvons néanmoins poser quelques jalons en vue d'une approche de nos manières de lire.

Nous l'avons vu, l'acte de lire a été longtemps associé aux domaines de l'enseignement tout d'abord religieux, ensuite laïque. Le développement de la production éditoriale a ouvert à la lecture des champs nouveaux ayant des implications sur nos loisirs. C'est l'âge d'or dont nous parlions plus haut; mais c'est aussi le temps des loisirs. Ediles, architectes et bibliothécaires définissent de nouvelles normes. Il y a eu en France l'expérience des "Maisons de la culture". On a cherché à donner aux loisirs un contenu, un programme, sans statut bien défini, sans articulations. Des tentatives d'intégrer la bibliothèque à cette institution, certaines réussirent, d'autres échouèrent. On retrouve cette indétermination aujourd'hui ; elle conduit à prendre des options nouvelles, tout aussi boiteuses. On s'aligne avec les centres commerciaux, on emprunte leurs méthodes. C'est la crise culturelle. A chaque étape de la civilisation, correspond une place pour les bibliothèques. Or quelle que soit cette place, la fonction des bibliothèques a jusqu'ici peu varié, si même nos habitudes de lecteurs ont changé. Le livre formait l'essentiel des collections ; la lecture du livre idéal absolu de tout travail bibliothéconomique.

En quoi l'introduction des nouveaux média audio-visuels a bouleversé nos manières de lire et modifié la place du livre dans les bibliothèques, telle devrait être dans un deuxième temps le thème de la réflexion que je voudrais proposer aux architectes et aux bibliothécaires. Il n'entre pas dans le cadre de cet article d'analyser ces changements. La nécessité de comparer l'impact intellectuel et scientifique de chaque média sur nos comportements se révélera vital pour nous autres bibliothécaires si nous voulons savoir à quoi les bibliothèques du futur vont ressembler.

Pour l'instant, contentons-nous de parler en termes de surface et d'aménagement. Il importe toutefois que nous trouvions des notions culturellement pertinentes lorsque nous devons définir les spécificités de chaque média et sa fonction dans les collections de demain. Dans son étude sur la société de communication, parue il y a trente ans, Mc Luhan (voir

bibliographie) analysait les processus de communication selon qu'ils étaient transmis par l'un ou l'autre de ces média. Cet aspect devrait former un chapitre d'une histoire de la lecture. Car il s'agit de supports qui, bien qu'ayant peu de choses en commun, poursuivent les mêmes finalités. On a voulu donner aux vidéo-cassettes une apparence qui rappelle le livre ; il n'est pas sûr qu'elles garderont cette forme. La gestion des fonds de ces nouveaux venus exigent des techniques différentes. Mais déjà on mesure les conséquences que ces nouveaux média provoquent dans l'usage que le public fait des bibliothèques. Ils infléchissent nos activités vers un type de service qui s'apparente à celui des messageries. L'architecture suit, s'adapte, cherche au mieux de nouvelles identifications, des repérages adéquats, sans vraiment sauvegarder les livres. En devenant des médiathèques ici, des centres d'information là, les bibliothèques espéraient renflouer leur vaisseau. Nous sommes donc à la veille de choix importants, car d'eux dépend la survie de la lecture. L'avenir n'est plus ce qu'il était.

Micha Sofer
Bibliothèque municipale de Carouge



Dans l'abondante bibliographie sur le sujet, on me permettra de renvoyer à celle qui figure dans :

- Jacqueline GASCUEL. Un espace pour le livre (Cercle de la librairie : Bibliothèques, 1984)

Auquel j'ajouterai deux titres qui furent au moment de leur parution des détonateurs de débats :

- Marshall Mc Luhan. La galaxie Gutenberg (Gallimard : Idées, 1977)
- Michel Tardy. Le professeur et les images (PUF : L'éducateur, 1973)

UNI-MAIL

L'achèvement imminent de la bibliothèque centrale du bâtiment d'UNI-MAIL, destinée aux facultés des S.E.S., de Droit et de l'E.T.I. de l'Université de Genève, est une occasion de constater les avantages d'une collaboration fructueuse avec les futurs utilisateurs, notamment les bibliothécaires responsables de ce nouvel instrument de travail.

A l'opposé d'un cliché un peu simpliste, j'ai pu tester les qualités personnelles de mes interlocuteurs professionnels. L'équipe des bibliothécaires que j'ai rencontrée a fait preuve d'un sens des responsabilités soutenu, d'une ouverture enthousiaste et d'une curiosité pleine de dynamisme à l'égard des changements à venir et des modernisations souhaitables.

Cet esprit d'équipe - en collaboration avec les architectes mandatés - nous a permis de rechercher inlassablement, au cours de l'élaboration de notre projet, des solutions optimales en comparaison des nouveautés existant en Suisse et en Europe.

L'idée fondamentale d'une seule grande bibliothèque, au lieu d'une dizaine de petites, avec beaucoup de lumière qui entre de l'extérieur me semble symboliser cette ouverture d'esprit qui accueille, synthétise et reflète le monde du savoir et de la lecture.

La conception architecturale dans son ensemble de ce bâtiment d'UNI-MAIL est également l'image de cette ouverture. En effet la luminosité recherchée dans "la rue centrale" du bâtiment et les nombreuses fenêtres représentent l'"Aufklärung" de l'esprit et de la matière, aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants.

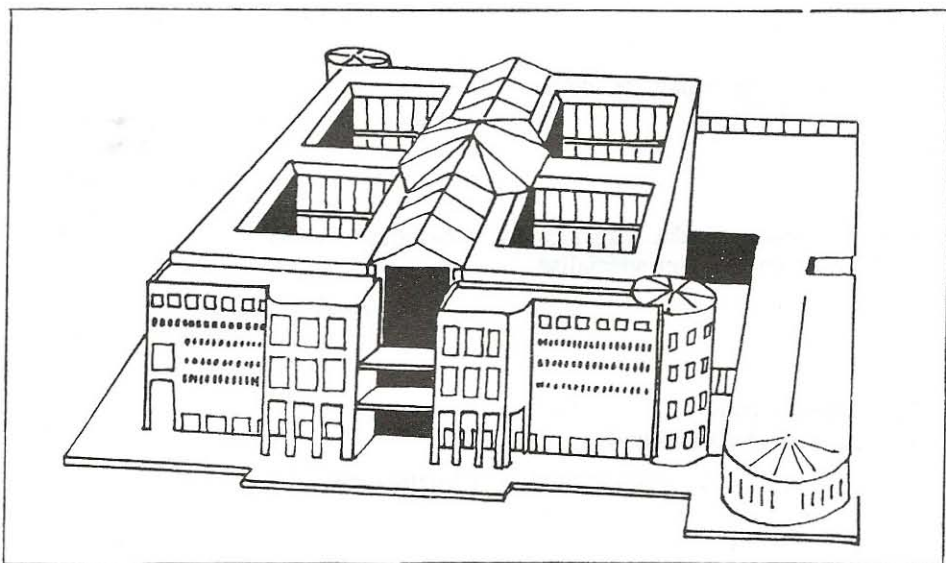
Cette construction de l'Université de Genève, dans sa signification architecturale et spirituelle me fait penser personnellement à deux oeuvres réalisées à Stockholm durant ce siècle et qui m'ont toujours émerveillée. Il s'agit, d'une part, de la bibliothèque municipale (Asplund 1920-1928) dans laquelle l'escalier principal illustre l'avance progressive et l'ouverture vers les connaissances contenues dans un espace-volume unique de deux étages, comme éclairé par les cieux. D'autre part, la bibliothèque universitaire (Erskine, 19..) étalée sur une surface importante qui permet de capter la lumière naturelle latérale par sa conception très originale créant une ambiance où tout est facilement accessible.

Du point de vue technique, la bibliothèque d'UNI-MAIL contient env. 1.000 places de lecteurs, 8 km. de rayonnages et beaucoup de lumière !

Le mobilier, la signalisation, la disposition spatiale étudiés dans le détail par notre groupe de travail concourent à créer un esprit propice à l'étude et à la réflexion.

Voici donc le résultat de ce travail de collaboration qui permet de doter l'Université de Genève d'un instrument de développement intellectuel.

Agnès Goda
Architecte SIA, SAR
Service de planification des constructions de l'Université de Genève



Croquis du futur bâtiment d'UNI-MAIL (dessiné d'après la maquette des architectes)
On aperçoit la "rue centrale" sous les verrières.

AILLEURS, L'HERBE EST TOUJOURS PLUS VERTE ...

... OU LA B.S.E.S. REVUE ET CORRIGEE

14 septembre 1992,

ce sera le jour J pour la Bibliothèque de la Faculté des sciences économiques et sociales, le jour d'ouverture de la nouvelle B.S.E.S. à UNI-MAIL, c'est-à-dire, après des années d'efforts et un été laborieux à déménager, l'arrivée à la case finale dans les nouveaux locaux d'UNI-MAIL.

Le jeu de l'oie aura été ardu. Toute une équipe a été sollicitée pour y participer plus ou moins activement. On avance d'une ou de plusieurs cases, puis voilà le piège, et on régresse, l'étude doit être affinée ou le raisonnement revu.

Mais l'enjeu en valait la peine ! C'est en effet aux professionnels de s'exprimer et de prendre en mains les rênes de l'aménagement et de la planification des nouvelles bibliothèques. Seuls des bibliothécaires avisés sont à même de connaître les habitudes et les besoins documentaires de la communauté qu'ils desservent. Ils sont en effet conscients de leur environnement et sont capables de déterminer efficacement les besoins fonctionnels en mobilier spécialisé.

Planifier un nouvel espace documentaire, c'est aussi l'occasion rêvée d'avoir une approche créative pour tous les axes qui déterminent une bibliothèque et ses dimensions de service public.

Pour nous, c'était alors pouvoir concrétiser des idées accumulées depuis plusieurs lustres d'expériences.

Le processus de la planification a véritablement commencé en 1987 en progressant par étapes successives :

- analyse des besoins de la bibliothèque en fonction des stocks et du taux d'augmentation à moyen terme,
- analyse des conditions de travail selon le chemin du document,
- visites de bibliothèques et discussions avec de nombreux bibliothécaires expérimentés,

- travaux de diplôme dirigés développant une réflexion ou un projet informatique local,
- lectures spécialisées nombreuses et variées (les travaux du tandem Aaron et Elaine Cohen m'ont beaucoup inspirée).

Cette récolte de données m'a permis d'établir un programme d'aménagement basé sur le fonctionnement de la bibliothèque.

Le passé B.S.E.S.

Depuis belle lurette, les conditions de travail du personnel étaient devenues infernales dans le sous-sol de l'aile Jura des Bastions. Les bureaux étaient ouverts à tous vents et il était impossible de se concentrer dans un travail suivi sans être constamment dérangé. En prime, les gaz d'échappement dus à la proximité du parking. Les conditions d'étude de nos étudiants étaient honteuses, inadmissibles et ingérables, et d'aucuns s'étonnaient qu'ils puissent avoir le culot de squatter à gauche et à droite, alors qu'ils étaient les plus mals lotis de l'alma mater ...

Aux Bastions, la bibliothèque S.E.S. consistait en une salle de lecture en dents de scie où régnait un chahut permanent avec seulement 80 places entassées, un semblant de libre-accès, un compactus décentralisé, un magasin de périodiques, une seule photocopieuse plus souvent en panne qu'active, des rayonnages insuffisants malgré le sixième rayon qu'on avait rajouté systématiquement deux ans auparavant.

En 1987, grâce à la mise sur pied de notre annexe à Carouge, nous avons pu réunifier physiquement les bibliothèques de quatre départements, mais le parcours du combattant avait été d'autant amplifié, même si une navette avait été mise en place.

Pourtant, malgré tout, c'est dans un tel paysage que les bibliothèques S.E.S. recevaient près de 700 visiteurs quotidiennement (comptage électronique du système antivol) et prêtaient le quart des ouvrages prêtés par la B.P.U. Elles jouaient simplement leur rôle principal, c'est-à-dire répondre aux besoins de l'enseignement donné par la faculté.

Organisation d'UNI-MAIL

Pour l'équipe de la B.S.E.S., UNI-MAIL, ce n'était pas un simple déménagement à mettre sur pied, mais le privilège d'une occasion unique à saisir pour réorienter, réorganiser et restructurer l'organisation documentaire dans un nouveau contexte. C'est devenu très rapidement le défi d'une remise en question et d'un renouveau.

Nous avons alors saisi la balle au bond. Nos mentalités ont dû s'adapter progressivement à l'idée du changement. Un nouveau chemin du document est en train de faire son apparition et la restructuration des tâches du personnel est en cours.

La B.S.E.S. aura enfin un écrin pour les activités de service aux usagers qu'elle a l'intention de développer. UNI-MAIL va coïncider avec la mise en place d'un service de référence à la carte qui aura l'ambition d'une approche qualitative de l'exploitation des ressources documentaires en proposant à l'utilisateur un programme d'accompagnement personnalisé dans les dédales du labyrinthe de la masse documentaire à disposition.

L'introduction du libre-accès systématique et la répartition harmonieuse de la collection par secteurs d'intérêts (ouvrages de référence, références de semestre, périodiques, références rapides, monographies, brochures, thèses, etc.) correspondent à nos préoccupations premières. La signalétique a été considérée comme l'articulation principale du système organisationnel.

A UNI-MAIL tout a été étudié en fonction du confort de l'utilisateur. Les places de travail offrent une palette de possibilités très diversifiées (individuelles, isolées en carrels, en groupe dans les cabines de travail, etc.). L'espace est généreux et l'éclairage utilise au maximum la lumière naturelle grâce à une verrière débouchant de l'atrium central et inondant littéralement la nouvelle bibliothèque en son centre. D'autres puits de lumière ponctuent agréablement l'espace de part en part. Pourtant la simplicité est de mise, les teintes sobres des rayonnages, des tables, des sièges et de la moquette sont illuminées par l'éclatant jaune qui symbolise la Faculté S.E.S. au niveau de la signalisation des rayonnages.

Il faut noter que le coût par mètre cube est des plus modestes au niveau de la construction publique à Genève. Le dialogue avec les architectes mandatés a été constant et la qualité d'écoute et d'attention à nos besoins remarquable.

Dès le départ, deux paramètres ont régi tout l'aménagement pour la planification du mobilier spécialisé. Il s'agit du nombre de **places de travail** et du nombre de **mètres linéaires** indispensables

Chiffres de base qui ont permis d'établir les paramètres

Espace disponible à UNI-MAIL	: 2.800 m ²
Nombre d'étudiants	: environ 3.000
Membres du corps enseignant	: 400
Lecteurs externes	: 500
Nombre de volumes	: 90.000
Périodiques vivants	: 1.200
Personnel	: 20 personnes pour 12 postes
Equipement	: - 10 photocopieuses - Photocopieuse de microfiches - Stations de travail CD-ROM (Social Sciences Citation Index, ABI-INFORM, PAIS) - Recherche en ligne - OPAC SIBIL

En ce qui nous concerne, nous avons agi par étapes selon les schéma ci-dessous dès les premiers contacts avec l'équipe des architectes :

Développement de la stratégie débouchant sur la mise en oeuvre Articulation des étapes	
Niveau conceptuel	=== > analyse préalable permettant de déterminer les paramètres
Niveau logique	=== > études détaillées par secteurs et services
Niveau physique	=== > réalisation et équipement

L'organisation est alors considérée comme un interface dynamique agissant d'une manière interactive entre les différents services composant l'accès à l'information en fonction de l'objectif fixé qui est de répondre aux besoins documentaires de nos utilisateurs dans nos domaines spécifiques.

De nouveaux services vont être créés pour canaliser au maximum les différents besoins des utilisateurs, exploiter efficacement les ressources mises à disposition et rationaliser les tâches d'un personnel devenant de plus en plus polyvalent.

De nouveaux horaires d'ouverture adaptés à l'ouverture sur la cité permettront d'exploiter ce nouvel investissement financier de l'Etat de Genève dans un intérêt public plus général. Le public pourra faire appel au service de référence en se déplaçant personnellement, par téléphone, par télécopie, même ultérieurement au moyen du vidéotex.

Pour l'équipe dynamique de la B.S.E.S. à UNI-MAIL, tous les moyens seront mis en oeuvre pour exploiter les services et le fonds de la manière la plus opérationnelle possible.

C'est en fait par rapport à ce but final que l'aménagement a été réalisé en tenant compte de l'espace convivial et du confort de la lumière généreuse avec, cependant, des paramètres absolus en ce qui concerne le nombre de mètres linéaires et le nombre de places de travail qui étaient véritablement des données incontournables.

Nous avons aussi réfléchi à un classement documentaire - à défaut de classification puisque nous subissons le choix effectué il y a vingt ans avec la Dewey - aussi simple que faire se peut, par secteurs bien délimités avec une signalisation optimale qui facilitera le repérage et la recherche documentaire.

En ce qui concerne les périodiques, nous avons voulu mettre en évidence le grand choix offert en séparant les derniers numéros du reste de la collection. Les derniers numéros seront présentés debout et de biais, sur support en plexiglas et n'offrant que l'attrait de la couverture selon un arrangement thématique propre aux domaines de notre faculté. Les dix dernières années seront en libre-accès selon un ordre numérique.

Une bibliothèque scientifique, ce n'est pas seulement un alignement de mètres linéaires et de places de travail, mais aussi une succession d'espaces conviviaux ouverts à la curiosité intellectuelle qui invitent à la recherche documentaire active.

La bibliothèque S.E.S. traditionnelle aura donc vécu. Elle aura définitivement trépassé à l'occasion de son déménagement en des lieux plus spacieux et plus généreux. Et vive la nouvelle bibliothèque S.E.S. ouverte et accessible à son public !

Un patio arborisé invitera à la détente. Des clins d'oeil du passé subsisteront pour nous rappeler la fragilité du changement, sous forme d'armoire monumentale qui de meuble utilitaire devient objet de décoration. La modernité n'est plus un leurre, un aménagement judicieux lui aura rendu un visage humain.

Aménager un territoire bibliothéconomique d'une manière conviviale, c'est alors créer un espace qui favorise la rencontre entre l'utilisateur et le document. Cet objectif est devenu notre credo et la finalité de nos actions.



Daisy McAdam
Bibliothécaire-chef

Références bibliographiques

- COHEN, Elaine ; COHEN, Aaron. - Library planning. - New York : Aaron Cohen Associates, 1980.
- Creative planning of special library facilities / Elles Mount, ed. - New York : The Haworth Press, 1984.
- FRALEY, Ruth A. ; ANDERSON, Carol Lee. - Library space planning. - New York, London : Neal-Schuman, 1990.
- GASCUEL, Jacqueline. - Un espace pour le livre. - Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1984.
- METCALF, Keyes D. - Planning academic and research library building. - 2nd ed. / Philip D. Leighton ; David C. Weber, eds. - Chicago : American Library Association, 1986.

LA MEDIATHEQUE DE L'INSTITUT DU MONDE ARABE

L'Institut du Monde Arabe est né de la volonté commune de 20 Etats arabes⁽¹⁾ et de la France de développer la connaissance de la culture arabe. Pour atteindre cet objectif, un bâtiment, tout de verre et d'aluminium, d'une superficie de 20.000 m² a été conçu et édifié par Jean Nouvel, Gilbert Lezenes, Pierre Soria, dans un quartier prestigieux de Paris : de la terrasse de l'Institut, en bord de Seine, on découvre l'Ile Saint-Louis, le chevet de Notre-Dame, le Louvre, le Centre Pompidou et les principaux monuments de Paris.

L'Institut est une fondation de droit français, créée le 28 février 1980, placée sous l'autorité d'un Haut-Conseil composé des représentants de tous les états-membres, dirigé par un Conseil d'Administration composé à parité de membres français et arabes. Son financement : construction, équipement et fonctionnement est assuré par l'ensemble des partenaires, du moins théoriquement ; en pratique, cette règle n'est pas totalement respectée.

L'Institut comprend : un Musée d'art et de civilisation arabo-musulmans, des salles d'expositions temporaires, une salle de projections de 350 places, et une Médiathèque qui comprend elle-même : la salle d'actualité, l'espace image-son, la bibliothèque et le centre de documentation.

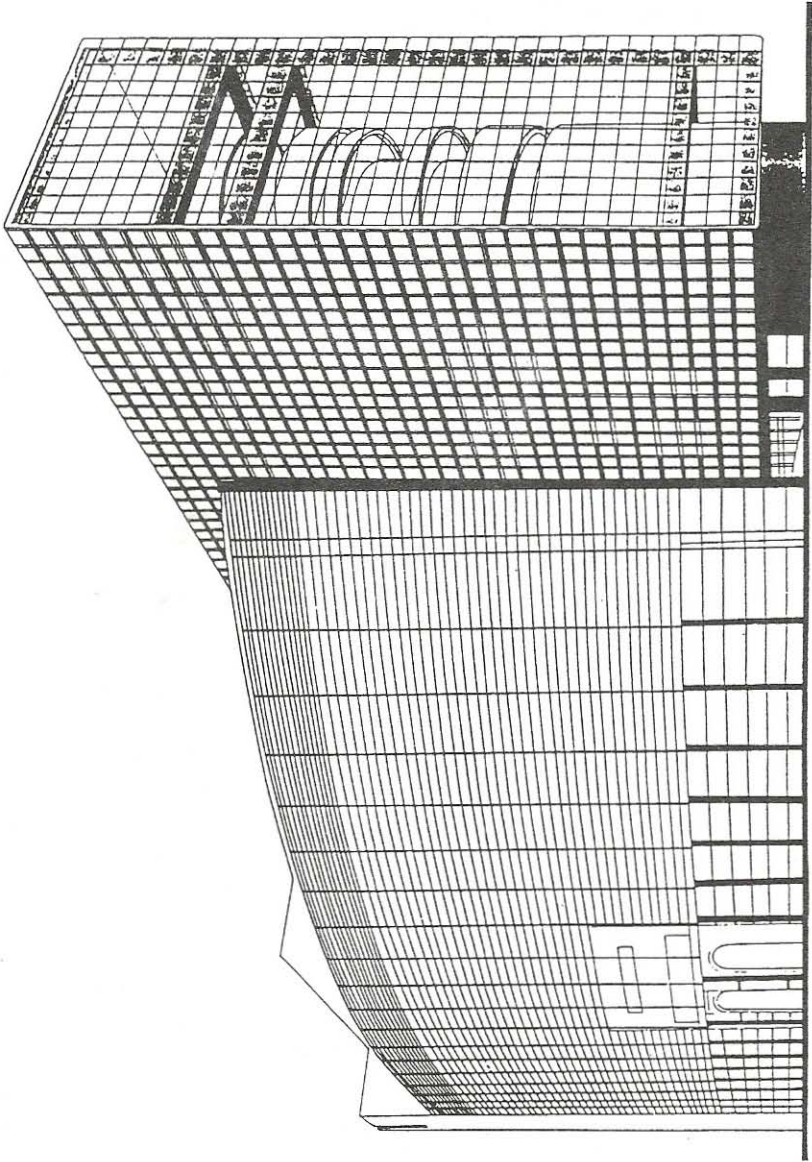
Après son inauguration officielle par le Président de la République et le Représentant de la Ligue Arabe à Paris, l'Institut a ouvert ses portes au public en décembre 1987.

La Médiathèque

L'idée qui avait présidé à la conception et à la mise en place de la Bibliothèque publique d'Information du centre Pompidou, à savoir : mettre à la disposition du plus grand nombre la documentation la plus riche, la plus exhaustive, la plus à jour possible, idée que je m'étais attachée à réaliser, a été reprise pour ce projet, qu'on a parfois appelé le "Beaubourg" du Monde Arabe.

Je crois intéressant de rappeler ici que le personnel recruté pour cette opération, soit possède de bonnes connaissances du monde arabe, soit est originaire d'un des pays membres. Il m'est apparu en effet indispensable que soient impliqués dans ce projet ceux-là mêmes qui sont le plus concernés.

¹ Algérie, Arabie Saoudite, Bahrein, Djibouti, Egypte, Emirats Arabes Unis, Iran, Jordanie, Koweït, Liban, Lybie, Maroc, Oman, Palestine, Qatar, Somalie, Soudan, Syrie, Tunisie, Yémen.



La Médiathèque est organisée autour de trois type de fonction, d'approche, complémentaires :

1. sensibilisation au monde arabe,
2. information générale,
3. recherches sur des sujets précis.

1- La sensibilisation est une étape très importante, car elle doit éveiller ou stimuler la curiosité, l'intérêt d'un public non initié. Elle s'effectue à travers les activités proposées en Salle d'actualité : expositions sur des thèmes liés à l'actualité artistique, littéraire, à l'histoire du monde arabe ; actuellement, s'y tient une exposition de photos sur la "Guerre d'Algérie" qui présente des documents originaux, voire inédits. Elle fait suite à une très belle exposition organisée pour la sortie d'un ouvrage d'Alain Sebe sur le Sahara, et à une autre sur le Monde arabe dans la Bande dessinée.

Régulièrement des récitals, des débats sont organisés, en liaison souvent avec les activités des autres départements de l'Institut.

Lors de l'inauguration, une importante manifestation avait fait le point sur l'Informatique et la langue arabe : plus de trente exposants y avaient participé ainsi que des linguistes, des arabisants, des informaticiens. Les débats avaient été suivis par un public nombreux et assidu.

L'idée maîtresse de ce secteur est que le public ait envie grâce à ce qui lui est montré, d'aller plus avant dans sa découverte.

De la même démarche procède l'Espace Image Son (180 m²) où, à partir de 10 postes de consultation multimédia, le public peut visionner soit un film choisi sur un catalogue, soit "feuilleter" des séries de photographies sur 22 pays arabes et 11 thèmes principaux, soit encore faire un choix sur plus de 500 titres de documents sonores ou musicaux.

Les images fixes sont stockées sur un vidéo-disque. La sélection peut se faire à plusieurs niveaux : imajettes regroupées sur un thème ou sur un pays, image plein écran ou détails (il s'agit dans ce cas d'un choix de détails effectué à partir des éléments d'une image considérés comme les plus significatifs et qui ne peut être modifié lors de la consultation).

Les films sont repiqués sur cassettes 8mm ; un robot-serveur choisit le document sélectionné sur l'écran par le public, le met en place sur le magnétoscope auquel est relié le poste de consultation.

Tout est prévu pour qu'il n'y ait aucune manipulation des documents ni par le public, ni par le personnel, un fois que les documents ont été analysés, numérisés, traités, chargés dans le système.

On peut aussi, dans cet espace regarder un mur de télévisions (22 écrans, autant que de pays de la Ligue Arabe) présentant des programmes en provenance d'un pays ou sur un pays, sur un thème : l'architecture au Maghreb, l'archéologie au Bahreïn, l'enseignement supérieur en Arabie saoudite, etc.

2- Information Générale :

Elle se recherche et se trouve principalement à la BIBLIOTHEQUE, clef de voûte de l'ensemble documentaire.

Répartie sur trois niveaux, avec une entrée et une sortie uniques à l'étage central, ses collections, classées en libre-accès, selon le schéma de la Classification Décimale Universelle, dépassent 45.000 volumes auxquels il convient d'ajouter près de 800 titres de périodiques, rangés dans une tour de livres, également en libre-accès.

Les collections qui comportent aussi des micro-documents, des cartes, des gravures (repiquées aussi sur vidéo-disque), des méthodes audio-visuelles, ont été constituées par achats, échanges avec les pays arabes, et dons divers. Je ne citerai pour ce dernier point que celui effectué par le Dr Ninard de sa bibliothèque sur le Maroc, incomparable collection de plus de 3.000 documents qui vont du XVIIe siècle aux années récentes. La politique mise en place pour les échanges a été particulièrement importante pour obtenir des documents quasiment introuvables : la diffusion des documents imprimés obéissant à des règles souvent complexes dans les pays arabes, il est donc fort difficile de se procurer des ouvrages même récents.

Une sélection très rigoureuse a été pratiquée ; le but affirmé étant non pas de tout avoir ou d'avoir un peu de tout, mais bien plutôt de privilégier des secteurs clairement définis, dès l'origine du projet :

- ouvrages de référence : catalogues de grandes bibliothèques, dictionnaires biographiques, bibliographies, répertoires d'adresses
- récits de voyages, atlas, cartes touristiques, guides pratiques
- choix de grands textes classiques : Ibn Khaldou, Al Mutanabbi, ...
- diverses éditions du Coran ; ainsi que des études religieuses et philosophiques,
- littérature arabe contemporaine : théâtre, poésie, romans, nouvelles, collectée très largement, afin de présenter le plus grand nombre possible d'auteurs arabes ; littérature occidentale sur le monde arabe,

- ouvrages d'art, d'arts appliqués (architecture hispano-mauresque par exemple), de musique, mais aussi de cuisine, ...
- précis de grammaire, dictionnaires de langue, méthodes d'enseignement acquises de façon quasi systématique,
- ouvrages de droit, de législation, textes des constitutions, publications officielles, ouvrages de sociologie, économie, d'histoire ...
- thèses publiées sur le Monde arabe.

On s'est attaché aussi à rassembler le plus grand nombre possible d'ouvrages de littérature enfantine en arabe.

Enfin un fonds de prêt qui s'enrichit régulièrement (3.000 titres à l'ouverture) a été créé.

Traitement :

Toutes les opérations, hormis l'inventaire, sont informatisées : commandes, catalogue, prêt, recherche documentaire booléenne, ...

Les documents étant à 60% environ, en langues occidentales (français, anglais, espagnol, italien, allemand) 40% en langue arabe, il a été décidé dès le début de la programmation que le logiciel retenu devait être bi-alphabétique et permettre la gestion des deux alphabets latin et arabe.

Un lecteur peut, en consultant un des terminaux mis à sa disposition dans les espaces de lecture, savoir tout ce que la bibliothèque possède d'un auteur, ou sur un sujet, que ce soit en arabe en anglais ou en français indifféremment. Les notices s'affichent à la suite les unes des autres. La translittération n'a été utilisée que pour des éditions, des projets menés en collaboration avec des organismes de recherche qui l'utilisent.

Le logiciel choisi répondant de la manière la plus satisfaisante aux spécifications du cahier des charges, est le logiciel MINISIS, diffusé par le CRDI au Canada, qui tourne sur HP3000 (Hewlett-Packard).

La Bibliothèque a également développé une politique d'accueil des scolaires, autour des thèmes arrêtés en accord avec les enseignants.

Une politique d'édition a été lancée ; elle comporte deux volets : reprints de grands textes épuisés, telle la "Grammaire arabe" de Silvestre de Sacy, et constitution de dossiers thématiques : "le Soufisme", "Costumes et parures dans le monde arabe", ...

Dans la bibliothèque, une très grande liberté est laissée aux lecteurs qui peuvent soit dans la tour de livres (inspirée du minaret de Samara, ...) soit dans les trois niveaux reliés également par un ascenseur intérieur, feuilleter, lire, rassembler l'ensemble de la documentation se trouvant en rayons. Le public se compose d'étudiants, d'universitaires, de chercheurs, mais aussi de documentalistes, de "curieux" désirant préparer un voyage, s'informer sur des techniques.

3- Des recherches plus précises pouvaient, jusqu'à un date récente être menée par le CENTRE DE DOCUMENTATION, grâce aux dossiers de presse qu'il constituait, tenait à jour, grâce aussi aux bases de données de dépouillements de périodiques qu'il assumait conjointement avec l'Institut de recherche sur le monde arabo-musulman, situé à Aix-en-Provence (IREMAM). Malheureusement ce service a été supprimé récemment, ce qui est d'autant plus regrettable qu'il n'a pas réellement d'équivalent sur la place.

En conclusion, je dirai ceci : la Médiathèque de l'Institut du Monde Arabe a bénéficié avant même son ouverture au public du renom de l'oeuvre conçue par Jean Nouvel. Même si le programme a dû se plier aux contraintes très particulières de ce bâtiment : répartition de l'ensemble des activités sur 5 niveaux, réalisation d'une tour de livres en plan incliné, absence de possibilité réelle d'extension, le public a très vite apprécié la beauté du lieu, la qualité des collections et des services rendus. Il faut simplement souhaiter que cette institution assez exemplaire puisse continuer d'avoir les moyens de se développer normalement pour atteindre ses objectifs ...

Jacqueline Leroy
Ex-Chef de projet Médiathèque
Directeur de la Bibliothèque de l'Ecole des Mines de Paris
Avril 1992

LA BIBLIOTHEQUE DU SEUJET (GENEVE)
(Dépôt des bibliothèques universitaires)

ESSAI DE PRESENTATION

La Bibliothèque du Seujet (D.B.U.) a été conçue pour décharger les bibliothèques universitaires des collections que celles-ci ne peuvent plus abriter faute de place et qu'il n'est plus utile de garder en libre-accès. Sa fonction principale est donc de gérer un certain nombre de dépôts appartenant aux différentes bibliothèques de l'Université, d'en assurer le stockage, la conservation et le prêt interbibliothèques.

Un autre de ses devoirs est d'accueillir les dons destinés à l'Université et dont les facultés ne peuvent se charger directement. Ces dons sont transportés au Seujet qui prévient les bibliothèques concernées par le domaine. Elles peuvent ainsi choisir les ouvrages qui devraient être en accès direct et les intégrer à leurs propres collections. Le reste devient "propriété" du D.B.U. qui se charge du catalogage et de la gestion. Enfin, tant qu'il peut le faire, le D.B.U. prête gracieusement un certain nombre de mètres linéaires à des institutions ne faisant pas partie de l'Université (ex. : Bibliothèques municipales, Institut universitaire d'études du développement, etc.), le temps de leur permettre de trouver une solution au problème lancinant du manque de place.

L'Assemblée annuelle de la B.B.S.(2) 92 étant consacrée au thème de la construction et de l'équipement des bibliothèques, il nous semble opportun d'aborder cette réalisation récente, le D.B.U. ayant été inauguré à fin 1985. Mais - conscients de nos limites dans ce domaine - nous ne ferons que l'esquisser selon le schéma d'évaluation proposé par Jean Meissner(3). Une évaluation en 5 points : l'esthétique, le fonctionnement, le confort, la sécurité et l'économie.

2 Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses

3 L'évaluation des bibliothèques universitaires / ouvrage collectif sous la dir. de Pierre Clavel ... [et al.]. - Montréal : AUP ELF, 1984. - P. 230-232.

1. L'esthétique

Comme chacun le sait, l'esthétique est une notion subjective. Il est donc préférable de se contenter d'une description ... Le D.B.U., qui est un dépôt, a été creusé dans la colline de St Jean. Il se compose de 2 bureaux, d'une petite salle de travail, d'un local abritant photocopieuse, fax, imprimante, etc., d'un "espace déchargement", d'un garage prévu pour 4 véhicules, de 3 "ateliers" et de 35 km d'armoires mobiles ; le tout réparti sur 5 étages. Seule la partie administrative est ouverte sur l'extérieur, soit un bureau d'une surface de 50,4 m² et une petite salle de travail (42,75 m²) dont les baies vitrées donnent sur le Rhône et un petit bureau de 16,8 m² "ouvert" d'un côté sur le couloir de l'immeuble locatif jouxtant le dépôt, de l'autre sur le couloir d'entrée de la bibliothèque. Le mobilier choisi est de couleur claire, fonctionnel et agréable pour travailler.

La plus grande partie des locaux : 3 "ateliers" et 35 km d'armoires mobiles⁽⁴⁾ sont cachés sous la colline. Les collections déposées sont ainsi à l'abri de la lumière du jour.

2. Le fonctionnement

Dans la plupart des bibliothèques, la notion de fonctionnement est liée à celle de flux (mouvement des lecteurs et des ouvrages). Dans le cas d'un dépôt, cette notion concerne avant tout la capacité à recevoir les ouvrages et à les stocker. Le D.B.U., avec sa camionnette, son garage, son local de déchargement, ses centaines de caisses de transport et ses 35 km de rayonnages répond à l'attente.

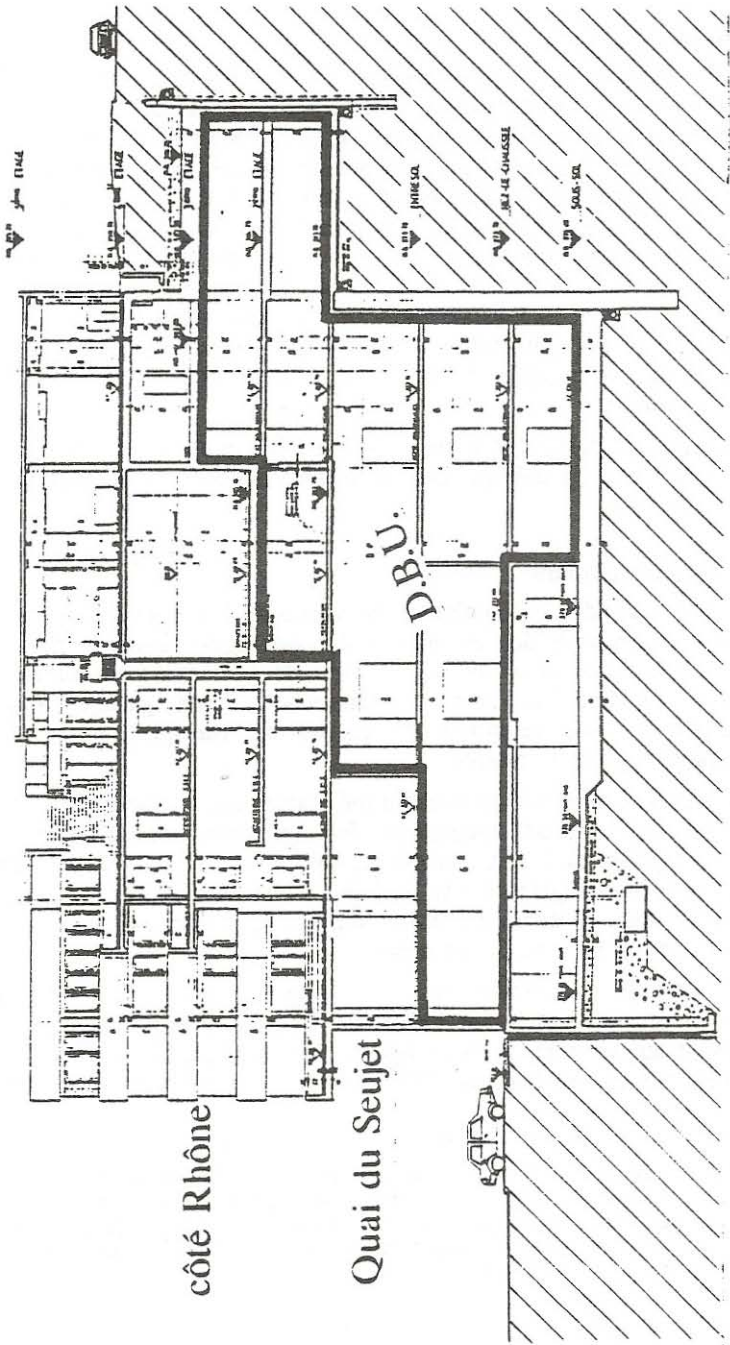
Mais la notion de stockage soulève inévitablement la question de l'opportunité de conserver certains documents. Par exemple, lorsqu'un périodique est proposé en don au D.B.U. et que ce périodique se trouve déjà dans une ou plusieurs bibliothèques, il est parfois délicat de décider si nous devons le conserver nous aussi ou s'il serait préférable d'essayer, par exemple, de le donner dans un pays moins favorisé⁽⁵⁾.

Grâce au R.P. (Répertoire des périodiques étrangers dans les bibliothèques suisses), nous avons la possibilité de savoir quelle bibliothèque possède le document au moment où nous interrogeons la base de données. Par contre, rien ne nous assure que cette bibliothèque le conservera indéfiniment. Etant

⁴ capacité potentielle : env. 1,5 million de volumes

⁵ Donner à des pays moins favorisés me semble être un devoir important de nos pays riches à l'égard des autres. Je ne serais pas étonnée que de nombreuses bibliothèques suisses stockent des documents dont elles n'ont plus l'usage et qui pourraient être utiles ailleurs ... Serait-il judicieux de former un Groupe de travail qui étudierait cette question en vue d'une solution au niveau national ?

Rue de Saint Jean



côté Rhône

Quai du Seujet

donné le manque de place auquel toutes les bibliothèques sont confrontées, nous espérons qu'une option permettant d'indiquer ce renseignement⁽⁶⁾ dans la zone de gestion pourra être développée et ce, dans un avenir pas trop lointain.

Une autre option serait de prévoir la création d'un centre national chargé de conserver 1 exemplaire de chaque document⁽⁷⁾. Plutôt que de les donner ou de les jeter lorsque le manque de place devient trop aigu, les bibliothèques suisses les achemineraient vers ce centre.

Ceci dit, stocker n'a de sens que si les collections restent vivantes, c'est-à-dire utilisées par des lecteurs. Etant donné la diversité de ses fonds, le D.B.U. n'a pas de lecteurs "attitrés" comme une bibliothèque de faculté.

D'ailleurs, la petite salle de travail a d'avantage été prévue pour des rencontres professionnelles que comme salle de lecture.

C'est par le biais du prêt interbibliothèques, en constante augmentation au D.B.U., que les lecteurs ont accès aux documents.

3. Le confort

La notion de confort concerne la qualité de l'air et la température. A cet égard, le D.B.U. n'est malheureusement pas un exemple de qualité. En effet, si les baies vitrées permettent un bel apport de lumière naturelle, cela entraîne inévitablement une forte hausse de la température dès que le soleil est de la partie. Comme il n'est pas possible d'ouvrir les fenêtres, qu'aucune aération "naturelle" n'a été prévue, la température y est déjà très élevée tôt le matin et ne fait qu'augmenter durant la journée, ceci de mai à septembre environ. Des stores ont été posés récemment dans l'espoir d'atténuer cet inconvénient.

Il faut toutefois préciser que les architectes ont été attentifs au bien-être des ouvrages et que la température est nettement plus constante dans la partie abritant les collections. Contrairement aux êtres humains, les documents ne se remplacent pas ...

En ce qui concerne la qualité de l'air, le D.B.U. ne bénéficie pas non plus des conditions optimales. L'aération se fait par ventilation, l'air étant aspiré au niveau d'un toit plat exposé au soleil⁽⁸⁾. Durant quelques mois, c'est donc un air très chaud qui est propulsé à l'intérieur du bâtiment. Et cet air n'étant pas filtré, je vous laisse imaginer ...

6 "conservation assurée"

7 excepté les Helvetica

8 Il y aurait au D.B.U. matière pour l'étude sur la récupération d'énergies de tout genre - avis aux spécialistes !

4. La sécurité

Pour protéger le personnel, les utilisateurs et les collections, le D.B.U. a été doté d'une alarme incendie avec plusieurs détecteurs à chaque étage. Pour la protection des collections, une alarme-effraction⁹) a été posée, à laquelle toutes les issues sont connectées.

Par contre, le D.B.U. doit lutter contre les infiltrations d'eau qui proviennent de la situation même du bâtiment : creusé dans une colline située au bord du Rhône.

5. L'économie

C'est un point délicat à aborder en cette période de récession ...

Il a fallu la somme de Frs. 12 millions pour permettre la réalisation du D.B.U. Construit dans une période particulièrement propice à la réalisation de projets de grande envergure, il a pu être équipé de nombreuses installations (Frs. 200.000) : vidéodisque, caméra, appareil à fabriquer et dupliquer des microfiches, appareil de photographie permettant de reproduire des documents de grandes dimensions, lecteur-reproducteur de microfiches et microfilms, appareil vidéo, etc. ... Chacune d'entre elles correspondait à des projets de travaux en partie réalisés mais qui n'ont pu être poursuivis à cause du manque chronique de postes de travail.

En guise de conclusion, nous pouvons constater qu'avec un équipement aussi diversifié, le D.B.U. pourrait offrir de nombreux services supplémentaires à la Communauté universitaire. Malheureusement se sont les postes de travail qui manquent.

Marina Chalier
avec la collaboration du personnel du D.B.U. et
l'aide précieuse d'une personne qui préfère rester dans l'anonymat

⁹ dont certains collaborateurs du D.B.U. ne gardent peut-être pas un très bon souvenir ...

LE SERVICE SUISSE AUX BIBLIOTHEQUES

Bref historique

En 1965, à la suite d'un voyage d'études au Danemark, six bibliothécaires venant des différentes parties de la Suisse ont organisé une journée de réflexion avec les responsables des bibliothèques de lecture publique au centre de Froburg sur Olten. Les participants ont comparé le paysage bibliothécaire suisse d'alors, qui n'avait pratiquement pas évolué depuis cinquante ans, à celui, très développé du Danemark. La conclusion en a été qu'un service central, calqué sur les "Bibliothekscentralen" scandinaves permettrait à la fois d'unifier et de coordonner le travail et les efforts pour le développement des bibliothèques. De plus, il s'agissait de parer à l'éventualité que de tels services ne se créent sur le plan cantonal, ce qui aurait été nuisible aux régions moins favorisées. Le 17 septembre 1969, la coopérative du Service Suisse aux Bibliothèques (S.S.B.) fut fondée. Son envergure a été immédiatement nationale avec, parmi les tout premiers membres, le canton de Vaud, l'Association des bibliothécaires suisses (nouvellement B.B.S.), la Bibliothèque Pour Tous (B.P.T.), l'Association suisse des instituteurs, la Société suisse des libraires et des éditeurs et un comité directeur formé de bibliothécaires venant des quatre régions linguistiques. Aujourd'hui, en 1992, la presque totalité des cantons est membre, puisque vingt-trois sont coopérateurs du S.S.B.

C'est un membre fondateur et directeur de la "Berner Volksbücherei", Monsieur Heinrich Rohrer, qui a dirigé la coopérative pendant vingt ans. Sous son égide, le S.S.B. a pris forme et ampleur tandis que les bibliothèques bernoises se multipliaient jusqu'à former le réseau dense de l'actuelle R.B.B. (Regionalbibliothek Bern). Au fil des ans, il est devenu évident qu'une seule personne ne pouvait plus suffire à l'administration des deux institutions et la séparation fut prononcée fin 1986. C'est à cette personnalité de la lecture publique qu'a succédé, pour le S.S.B., Madame Judith Renner-Bach de 1989 à 1991. Pendant ces quelque trois ans, elle a remarquablement consolidé et modernisé la société, introduisant la diffusion des non-books et le catalogage informatisé. Monsieur Nyffenegger la remplace à la tête du S.S.B. depuis le 1er avril 1992.

Organisation

Le S.S.B. se compose de deux grands départements :

- médias
- aménagement

Quarante-quatre personnes, dont la moitié de bibliothécaires et libraires, se partagent le travail réparti sur plusieurs "teams".

En plus de ses services de vente et de conseil, le S.S.B. a toujours tenu à travailler en étroites relations avec les différentes organisations professionnelles. Il a contribué et contribue encore à l'amélioration de la formation des responsables des petites bibliothèques. Les membres de son personnel ont pris part à l'élaboration de plusieurs ouvrages et font partie de maints groupes de travail. Madame Karin Siegl, chef bibliothécaire et vice-directrice, forme des bibliothécaires à l'intérieur de l'institution et donne des cours dans le cadre de la formation B.B.S.

Le S.S.B. participe également avec la B.P.T. (Bibliothèque Pour Tous) et la S.B.J. (Schweizer. Bund für Jugendliteratur) à l'action Biblio-Suisse qui encourage la création de nouvelles bibliothèques en récompensant les meilleures réalisations.

Sur le plan international, le S.S.B. est membre de ROTNAC (ROund Table of NATional Centres of Library Services), section de l'I.F.L.A., qui réunit les centrales de vingt pays et organise régulièrement des rencontres entre les responsables, ainsi que des groupes de travail chargés d'étudier diverses questions telles les médiathèques dans les écoles, la promotion de la lecture, le catalogage central, la conservation, etc. Grâce à ces contacts, le S.S.B. peut échanger continuellement idées et expériences.

Les différents secteurs

Avec l'unification et la coordination, l'un des grands buts que voulait atteindre la nouvelle centrale suisse était la rationalisation technique de certains travaux. Un secteur livres devait offrir des ouvrages catalogués et complètement équipés qui permettraient aux bibliothécaires de se consacrer à la tâche la plus importante, mais pour laquelle ils ont souvent le moins de temps : l'information et l'animation. Ce secteur, qui s'est transformé aujourd'hui en un département médias, est composé des services suivants :

a) Livres

- **Nouveautés pour les adultes** (allemand) : 6 fois l'an paraissent des listes de 120 à 130 titres pour adultes, sélectionnés par un comité de lecture composé de bibliothécaires et de gens de lettres dirigé par Gertraude Tissafi qui, après une formation de libraire en Allemagne et des études de lettres à Paris, a travaillé huit ans à la rédaction du "Stern".
- **Nouveautés pour enfants et jeunes** (allemand) : les listes d'environ 220 titres pour enfants et jeunes sont bisannuelles. Dirigé par Marianne Tanner, qui a travaillé pendant près de dix ans à la "Kinderbuchladen" (librairie des enfants) de Berne, le comité de lecture comprend également des bibliothécaires mais aussi des enseignants et des parents.
- **Listes thématiques** (allemand et français) : des listes comportant des séries telles que les bandes dessinées ou établies d'après un thème précis sont régulièrement jointes à nos envois. Des sélections composées par le groupe zurichois de la ligue suisse pour la littérature de la jeunesse (S.B.J.) sont également diffusées par le S.S.B.
- **Stock de base** (allemand) : des stocks de livres représentant une somme variant entre Fr. 10'000.-- et Fr. 100'000.-- sont envoyés sur demande à l'examen lors de création de bibliothèques.
- **Librairie** (allemand et français) : tous les titres figurant aux catalogues des livres disponibles peuvent être commandés.

b) Non-books

- **Jeux** (allemand et français) : 2 fois par an des listes de jeux sélectionnées pour les bibliothèques.
- **Vidéos** (allemand et français) : 2 fois par an des listes de vidéos sélectionnées pour les bibliothèques.
- **Cassettes son** (allemand et français) : 2 fois par an des listes de cassettes littéraires ou documentaires sélectionnées pour les bibliothèques.

Tous ces médias, livres et non-books, sont vendus entièrement, partiellement ou pas du tout équipés.

Aménagement

a) Matériel

L'un des buts des bibliothécaires qui ont créé le S.S.B. était l'unification et donc l'élaboration d'un matériel d'équipement et d'organisation spécifique et de haute qualité. C'est ce que se sont attachés à faire les bibliothécaires du Service Suisse aux Bibliothèques aidés par les différents groupes de travail auxquels ils participent.

b) Planification

Avec pour la première fois un architecte d'intérieur spécialisé, les bibliothèques ont pu bénéficier de conseils véritablement étudiés pour elle. Car il ne suffit pas de disposer des rayons en nombre adéquat dans une bibliothèque : le livre a besoin d'un environnement propre, d'un espace où toutes ses facettes puissent être mises en évidence. Depuis 1969, Max Kräuchi a déjà établi plus de 1'500 planifications.

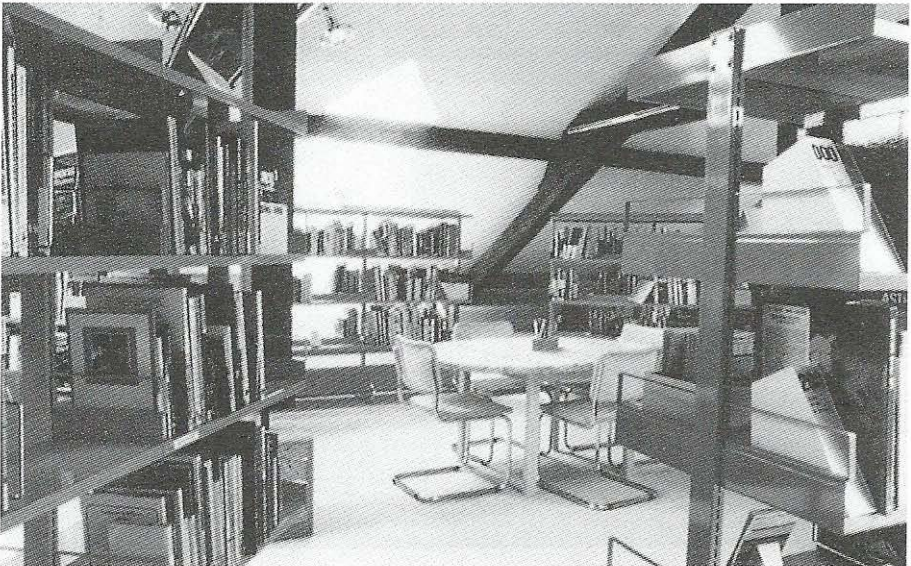


Coin pour les enfants

c) Etagères / Mobilier / Installation

"Les rayonnages à livres sont l'élément essentiel du mobilier d'une bibliothèque, celui qui occupe le plus de place et qui rythme l'espace; celui aussi qui absorbe la majeure partie du budget et dont le renouvellement est le plus difficile à réaliser" souligne Jacqueline Gascuel dans son ouvrage "Un espace pour le livre".

Les étagères du Service Suisse aux Bibliothèques sont danoises. Esthétiques, gaies, légères, modulaires, elles ont été spécialement conçues pour les bibliothèques de lecture publique. La maison B.C.I. qui les fabrique propose également toute une gamme de mobilier qui s'harmonise parfaitement à leur structure et coloris. Depuis 1969, le S.S.B. suit ce modèle permettant ainsi aux bibliothèques désireuses de s'agrandir ou d'opérer des changements, de retrouver le même élément, voire même de l'échanger pour un autre convenant mieux à une nouvelle disposition. De plus, il y a quelques années, B.C.I. a créé un type de rayons adaptés aux bibliothèques universitaires.



Etagères métalliques B.C.I.

Monsieur Walter Amstutz, vice-directeur et responsable du secteur aménagement, se rend régulièrement au Danemark où il discute des besoins des bibliothèques suisses afin d'obtenir toujours plus exactement le mobilier adéquat. Ce routinier des bibliothèques fut huit ans responsable des bibliocentres (BPT) de Berne et Zurich. Il a travaillé ensuite cinq ans dans la section aménagement de bibliothèques chez Kulmann à Bâle. Pendant ce laps de temps, il a effectué de nombreux voyages aux USA, en Allemagne, Finlande et Suède afin d'examiner les différentes sortes d'étagères et d'installations. Il se tient continuellement à la disposition et à l'écoute des bibliothécaires. C'est ainsi qu'il a, entre autres, introduit au S.S.B. toute une palette de matériel pour le rangement des non-books, qu'il a étudié la meilleure manière d'incorporer écrans et techniques modernes aux banques de prêt.



Banque de prêt modulaire, en bois clair, B.C.I.

Voici quelques lieux où l'on peut voir du mobilier et des étagères du S.S.B. :

Genève

- Cycle d'orientation de la Gradelle (Près du Couvent)
- Bibliothèque des Pâquis
- Uni-Mail
- Institut de microbiologie Glaxo
- Ecole de commerce de Saint-Jean
- Bibliothèque communale de Versoix

Autres

- Cessouest à Nyon
- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

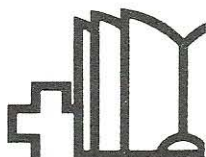
Réflexions sur une centrale pour bibliothèques aujourd'hui

- Tout d'abord, sur le plan national, le Service Suisse aux Bibliothèques est maintenant reconnu par la Confédération qui désire renforcer la logistique bibliothéconomique par l'intermédiaire d'une synergie B.N.S. (Bibliothèque nationale), B.P.T., S.S.B.
- Depuis le 17 septembre 1969, le travail dans une bibliothèque a bien changé grâce à l'apport de l'informatique. Le S.S.B. a suivi cette évolution avec intérêt. Il utilise, maintenant, le système informatique Biblio conçu par SWS et propose son catalogage soit sur fiches soit sur disquettes. Biblio a été choisi car il est l'un des deux types préalablement retenus par le groupe de travail de la S.A.B. (Groupe de travail des bibliothèques de lecture publique, G.T.B.). qui planche sur différents logiciels adaptés aux besoins des petites bibliothèques, dans le but de pouvoir répondre à leur demande de recommandations. Certaines améliorations doivent être encore apportées à Biblio. Le Service Suisse aux Bibliothèques reste doublement en contact avec S.W.S. : d'une part, à travers le groupe de travail de la S.A.B. auquel il participe et, d'autre part, de manière interne, pour la réalisation d'interfaces qui permettront aux bibliothèques, utilisant un autre logiciel, de pouvoir tout de même profiter du catalogue du S.S.B.

- Par ses offres de divers médias, le S.S.B. contribue à l'ouverture des bibliothèques à tous les supports de la connaissance et des loisirs.
- Dans le domaine des livres, les limites d'une telle centrale sont apparues : les best-sellers posent un problème. La production d'ouvrages va toujours grandissante et la vie d'un titre est de plus en plus courte. Des livres sont souvent présentés à la télévision ou dans les journaux avant même leur parution et il est dès lors clair que le temps de les sélectionner, de les commenter et de les équiper est trop long par rapport aux exigences des lecteurs, qui les réclament immédiatement. Toutefois, comparé aux autres centrales, le Service Suisse aux Bibliothèques offre les services les plus rapides. Un autre point est que cette masse de nouveautés offre suffisamment de best-sellers et de littérature légère pour remplir les bibliothèques et épuiser les budgets, concédant une place toujours plus mince à une littérature plus élaborée. C'est pourquoi les deux services de lecture de S.S.B., qui tiennent à jour un service de documentation très développé et ont recours à 56 lecteurs, sont d'une aide extrêmement précieuse lorsqu'il s'agit de choisir les ouvrages les mieux adaptés aux besoins des lecteurs.
- Si le S.S.B. possède un service romand qui établit des listes de médias (voir ci-avant), traduit les catalogues, la correspondance et les papiers officiels, veille à ce que les prestations offertes soient équivalentes à celles destinées à la partie alémanique, un service italien et, à fortiori, un service romanche appartiennent encore au domaine du futur. Néanmoins, aussi bien au Tessin qu'aux Grisons, le S.S.B. est présent par ses services de conseil, planification et matériel.

Aujourd'hui, après 21 ans d'expérience, le S.S.B. peut affirmer que si la dispersion sur les quatre langues et quatre cultures du marché suisse, de surcroît de dimension réduite, représente indubitablement la plus lourde difficulté de l'entreprise, c'est aussi l'un des plus grands enrichissements pour ses collaborateurs qui ne cherchent pas à centraliser mais à s'adapter, pas à uniformiser mais à unifier.

Dominique Moser-Brossy
Responsable du Service romand



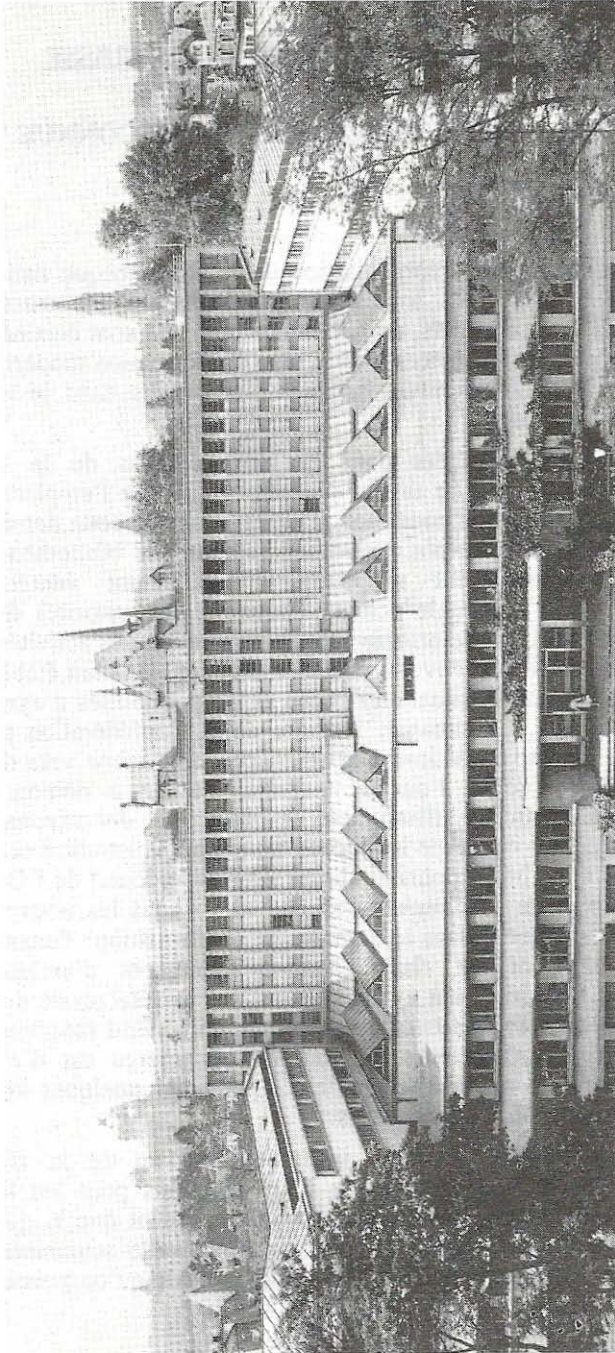
LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE SUISSE

UNE ARCHITECTURE MODERNE MECONNUE ?

Le message concernant la réorganisation de la Bibliothèque nationale suisse (B.N.) du 19 février 1992 soulève le problème des constructions. On y apprend que les locaux actuels, en particulier ceux qui sont destinés au public, ne remplissent plus les exigences d'un centre d'information moderne et adaptés aux nouveaux média. Des investissements importants dans le domaine des bâtiments sont nécessaires.

Pour les personnes engagées dans la réorganisation de la Bibliothèque nationale, la question était de savoir s'il fallait maintenir l'emplacement actuel ou procéder à une nouvelle construction. Il est vrai que cette dernière solution aurait laissé entière liberté pour imaginer et bâtir une bibliothèque nationale futuriste qui probablement mériterait d'être autant vantée dans les encyclopédies que l'immeuble actuel. Toutefois, les autorités fédérales ont tranché, par une décision de principe, pour le maintien des activités de la B.N. à la Hallwylstrasse. Pour arriver à une telle décision, il fallait établir une étude de faisabilité analysant la situation donnée et les possibilités d'agrandissement et de transformation. La situation foncière de la Confédération sur place ne permet aucune annexe au bâtiment existant, ce qui la mène vers des solutions souterraines à l'est et à l'ouest. Pourtant, l'étude a démontré que ces agrandissements offriront suffisamment de place pour des rayonnages jusque vers 2020. En ce qui concerne les locaux pour l'administration et le public, il est évident que le bâtiment pourrait abriter - après le départ de l'Office fédéral de la statistique et de l'Administration des blés - tous les nouveaux besoins d'une entreprise moderne dans le domaine de l'information. Tenant compte du fait que le bâtiment est classé comme monument d'architecture, des transformations massives sont exclues. L'analyse architecturale du bâtiment a mis en évidence tant de détails remarquables et en général méconnus qu'il faut bien honorer ses constructeurs. Le but de cet aperçu est d'esquisser les intentions des architectes de l'époque et de présenter quelques idées au sujet des adaptations pour les besoins futurs.

Les visiteurs de cette vénérable institution, venant de la Helvetiaplatz, remarquent d'abord l'impressionnante tour, magasins pour les livres, et ne manquent jamais de dire leur étonnement en apprenant que le gymnase et la bibliothèque ont été terminés à quatre ans d'intervalle seulement. Les deux bâtiments offrent l'opposition de style la plus radicale qu'on puisse imaginer :



à gauche, la lourde et austère construction néoclassique avec sa saillie médiane en forme de temple et ses deux ailes fermant la cour ; à droite, les corps de construction cubiques et clairs de la B.N., qui forment un ensemble harmonieux. Les grands platanes de la "Cour de prestige" (plus personne aujourd'hui ne songerait à employer ce terme évoquant le rococo) atténuent un peu la violence du contraste entre les deux édifices. Ne parlons pas de ces vilaines baraques au milieu de la cour, contre lesquels un discobole s'apprête à propulser son engin. Parlons plutôt de l'aspect moderniste de la B.N. qui était, à l'époque, sans précédent. La B.N. était la première bibliothèque construite d'après les principes du modernisme des années 1920/1930, provenant du "Bauhaus" à Dessau. Les ardeurs novatrices sont modérées par les toits des ailes (faîtes) et le maintien d'une stricte symétrie axiale vis-à-vis du gymnase, symétrie déjà abandonnée par d'autres protagonistes de la construction. L'architecte principal était Alfred Oeschger de Zürich, qui a en outre créé plusieurs bâtiments à l'exposition nationale de 1939 et le hall de départ de l'aéroport de Zürich-Kloten.

La Bibliothèque nationale représente le type classique de la bibliothèque tripartite : prêt - administration - magasins. Avec la Bibliothèque centrale de Zürich, les architectes ont réalisé ici une même philosophie de gestion bibliothéconomique. Le traitement des documents, le prêt et la consultation sur place et finalement la conservation définissent le schéma de l'organisation du travail. Voilà un des grands succès de cette réalisation : intégrer les principes de gestion dans une architecture fonctionnelle et offrir au public d'excellentes conditions de travail. Les salles se caractérisent par leur transparence totale : l'idéal de "l'habitat libéré" (Sigfried Giedon) est devenu réaliste. Du fond de la salle des catalogues, la vue s'ouvre directement sur la terrasse et l'esplanade, à travers le hall et la salle de lecture. L'éclairage zénithal renforce encore l'impression d'espace et de clarté. Le mobilier, conçu spécialement pour la Bibliothèque nationale, les vitrines métalliques et les armoires de la salle des estampes et tant d'autres détails forment un ensemble intégralement soumis à l'ordre général et au langage des architectes. Le fameux espace axial (espace entre des rayons doubles dans les magasins) représente le module général, valable pour tout le bâtiment, y compris les bureaux dans les annexes latérales. Un concept vraiment génial, en même temps simple et esthétique ! Voilà peut-être la raison pour laquelle les lecteurs ne déplorent jamais l'absence de toute forme d'ornementation et louent - au contraire - l'atmosphère chaleureuse et accueillante qui règne ici. Faut-il ajouter que la seconde raison est sans aucun doute fondée sur la politesse et le dévouement des collaborateurs du prêt, qualifications qui ont fortement impressionné à l'époque un lecteur assez fidèle : Lénine.

Le magasin, inspiré par l'idée de la "tour de livres", construction de prime abord assez sobre, présente toujours une structure des plus limpides. Peut-être

les petits balcons qui ornent la façades nord, furent-ils conçus pour permettre aux bibliothécaires de secouer leur torchon à poussière - et de n'avoir ainsi rien à envier aux archivistes des Archives fédérales, à côté ? Jetons pour terminer un coup d'oeil dans les ailes des bureaux. On ne peut qu'admirer les cages d'escaliers spacieuses dans les angles intérieurs du bâtiment, angles aux parois vitrées à travers lesquelles une lumière abondante inonde les corridors. L'architecte, Alfred Oeschger, pensait-il déjà à l'administration ouverte et proche du citoyen ?

Il est évident qu'un tel témoin d'architecture ne supporte pas aisément les modifications et les transformations. La voie vers la bibliothèque moderne vise donc à utiliser les concepts d'origine permettant des solutions contemporaines ce qui veut dire que les installations autour de l'ordinateur (terminaux, écrans, stations CD-ROM, etc.) occuperont un niveau supplémentaire relié à la salle actuelle des catalogues. L'effet de transparence, décrit plus haut, peut être ainsi conservé. Faute d'une ornementation qui impose des conditions stylistiques pour l'équipement des salles de travail, une adaptation soignée aux besoins actuels d'une bibliothèque ne posera pas trop de problèmes. L'idée de l'ouverture, un des principes fondamentaux du "Bauhaus", n'empêche pas d'ouvrir aussi une partie des magasins aux lecteurs, en bref, d'ajouter une bibliothèque en libre-accès. Celle-ci présentera, par exemple, des ouvrages de base ou une sélection des entrées les plus récentes. Des endroits pour les estampes, les journaux, les cartes, les média etc. faciliteront en plus l'utilisation des collections spéciales. Le futur public pourra aussi bénéficier des aménagements de la cafétéria, des salles d'exposition et de conférence et - pourquoi pas ? - des zones de détente. Les documents eux-mêmes, pierre de touche de toute bibliothèque, seront partiellement conservés dans des endroits pleins de lumière, le reste sera rangé dans les nouvelles installations souterraines sous les esplanades est et ouest. Avec ces transformations brièvement esquissées, la B.N. sera prête à franchir le seuil de l'année 2000 en offrant un centre d'information varié et informatisé. Si cela est possible dans un bâtiment existant et protégé, c'est grâce à sa conception toujours valable. Nous sommes obligés de conserver la valeur culturelle de ce rare témoin d'une période où l'architecture, souvent jugée comme capricieuse ou opiniâtre, fut représentée par des noms aussi célèbres que Le Corbusier, Alvaar Alto, Otto Salvisberg. Rappelons également le "vainqueur inconnu" au cinquième rang dans le concours pour la nouvelle Bibliothèque nationale - un élève de douze ans. Son projet a été publié dans le calendrier Pestalozzi ... Rappelons aussi que l'audace architecturale exprimée dans ce bâtiment est une obligation et un encouragement à développer et à mener à bien la Bibliothèque nationale suisse vers les dimensions du futur.

Willi Treichler
Bibliothèque national suisse, Berne

LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE AUX BASTIONS :

PETITE HISTOIRE D'UN LONG CHANTIER

"Une bibliothèque est un corps qui s'accroît sans cesse et n'élimine jamais."

Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale, Paris

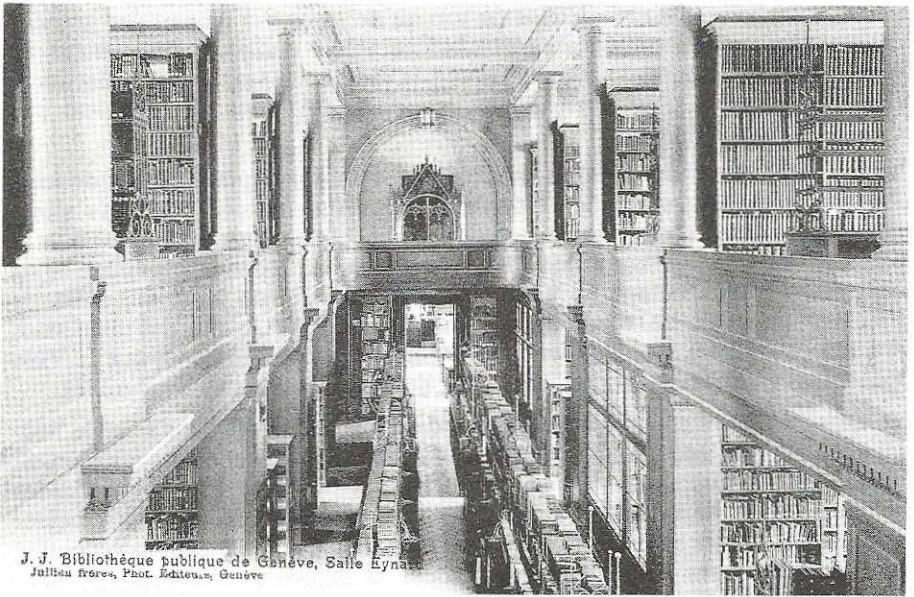
L'histoire du bâtiment que la Bibliothèque publique et universitaire de Genève occupe actuellement est révélatrice du sort qu'ont connu la plupart des grandes bibliothèques encyclopédiques construites au siècle dernier : confrontées au développement de la bibliothéconomie et à la rapide croissance des collections, elles ont dû lutter pour tirer le meilleur parti d'édifices qui n'étaient pas adaptés à cette évolution.

Fondée par Calvin vers 1560, la bibliothèque a été logée pendant plus de trois siècles dans les étages supérieurs du Collège, à Saint-Antoine. Au XIX^e siècle elle a connu deux changements marquants : en 1847 elle a été attribuée à la commune de la Ville nouvellement créée ; plus tard elle a bénéficié de la construction des "bâtiments académiques", comme on appelait alors le complexe universitaire élevé aux Bastions, dans les fossés des anciennes fortifications. Elle s'est installée en 1872 dans l'une des deux ailes que la Ville avait prises à sa charge (l'autre étant celle du Muséum d'histoire naturelle).

Les architectes avaient conçu l'ensemble des trois bâtiments dans le style néo-classique cher à l'époque. C'est le cadre élégant que nous connaissons bien. Si l'extérieur n'a guère changé, en revanche l'intérieur a subi de profondes modifications, et le visiteur d'aujourd'hui aura beaucoup de peine à imaginer comment les choses se présentaient à l'origine. Passé le seuil et le hall d'entrée qui, flanqué de ses quatre colonnes occupe le centre du bâtiment, on était invité à gravir les marches du grand escalier conduisant à l'étage où se trouvait la bibliothèque proprement dite. On pénétrait alors dans une salle de lecture carrée offrant 40 places ; de part et d'autre s'ouvraient deux vastes salles longues de 25 m., larges de 14 m. et hautes de 10 m. : c'étaient les magasins. Ils occupaient les deux ailes de l'édifice appelées l'une Revilliod, l'autre Eynard, en l'honneur des mécènes du nouveau bâtiment. De vastes galeries soutenues par des colonnes doriques entouraient un vaisseau central

entièrement vide et l'ensemble avait fort belle allure. Il pouvait être comparé, comme le notait le bibliothécaire d'alors, "à l'intérieur d'une église qui aurait une nef du milieu et des chapelles latérales". Si cette conception architecturale rappelait les bibliothèques d'apparat du XVIII^e siècle, elle portait surtout la marque d'une époque où l'on sacrifiait volontiers à l'apparence extérieure les commodités et les nécessités pratiques. On en veut pour preuve le fait que le Musée d'histoire naturelle, en face, avait été construit et disposé exactement sur le même plan extérieur et intérieur : les deux bâtiments étaient identiques, malgré leur destination très différente.

De fait, ces magasins présentaient bien des inconvénients : la place perdue en hauteur, le vide inutilisable de la nef centrale, les étagères trop hautes (3 mètres), le très réel risque d'incendie (usage immodéré du bois, risque d'appel d'air dans les vastes galeries).



Bibliothèque publique de Genève, Salle Eynard (Julien frères, Phot. Editeurs, Genève)

Par ailleurs on n'avait pas prévu que les collections doubleraient en trente ans, passant de 70.000 volumes en 1872 à 140.000 en 1900. De même on n'avait pas imaginé que l'Université, réorganisée, connaîtrait un afflux d'étudiants : la salle de lecture était devenue trop exigüe. Enfin on avait négligé de prévoir des bureaux pour les bibliothécaires et l'administration.

Remédier aux problèmes créés par cette situation a été la préoccupation constante des directeurs, soucieux de gérer efficacement leur institution. Un seul objectif commun à tous : trouver de nouvelles surfaces. A cet effet toutes les solutions ont été envisagées, de l'utopie à la réalité, de la reconstruction au réaménagement de l'existant, en passant par d'audacieuses extensions. Les projets les plus ambitieux, ceux qui eussent permis un développement harmonieux et durable, ont tous dû être abandonnés, soit par manque de ressources financières, soit en raison de leur empiètement trop prononcé sur le parc cher aux Genevois. Condamnée à se développer in situ, la bibliothèque a dû finalement se contenter de trois extensions relativement modestes et d'une succession de transformations intérieures qui ont emporté avec elles l'architecture d'origine et ont, à intervalles réguliers, troublé le silence de ce lieu d'étude.

Sans entrer dans les détails des multiples travaux auxquels a conduit cette incessante quête de surfaces, signalons les grandes étapes qui ont métamorphosé le visage original de la bibliothèque. Nous constaterons qu'elles ont fait appel à trois moyens d'accroissement classiques : l'extension, la valorisation des sous-sols, la subdivision des vides d'étage.

L'annexe de 1905

Lors du transfert du Collège aux Bastions, la bibliothèque avait résolument opté pour le modèle largement répandu dans les grandes bibliothèques au XIXe siècle, lequel se caractérise par l'éclatement spatial des trois fonctions de base : conservation, communication et catalogage.

Dans cette organisation, la salle de lecture joue un rôle primordial ; il était donc naturel qu'à l'aube de ce siècle, lorsqu'on a envisagé pour la première fois d'agrandir la bibliothèque, on ait songé en premier lieu à offrir aux usagers une salle de travail plus spacieuse. A cet effet on édifia sur la face est du bâtiment, et dans le même style, une annexe d'un volume important. Le premier étage, vaste (225 m²), bien éclairé par une verrière zénithale était destiné à la salle de lecture. Equipée de grandes tables elle offrait 80 places. Les parois étaient garnies de rayonnages pour les usuels.

En 1973, le réaménagement de la salle par la construction d'une triple galerie permettra de porter à 150 le nombre de places de travail et d'augmenter de manière substantielle les rayonnages réservés aux consultatifs.

Notons que le rez-de-chaussée avait accueilli la Salle Ami-Lullin avec ses collections précieuses de manuscrits et de tableaux, considérés comme plus en sûreté dans la nouvelle construction en béton armé.

Les grands travaux d'avant-guerre

Au début des années 1930, la situation de la bibliothèque était devenue intenable. En trente ans, les fonds avaient plus que doublé : on comptait alors 300.000 volumes, 100.000 brochures, 250.000 thèses. L'accroissement annuel était de 6 à 8.000 volumes. Malgré des magasins modernes aménagés encore en 1912 et 1922, la bibliothèque était menacée d'étouffement : il était devenu impérieux de l'agrandir.

Comme l'Université se trouvait, elle aussi, dans une situation critique et comme, en cette période de crise économique, les pouvoirs publics n'étaient pas en mesure de financer seuls d'importants travaux, l'Etat et la Ville s'associèrent à un mécène, la Société académique, pour tenter de trouver une solution satisfaisante pour les deux parties. L'idée était la suivante : construire pour la bibliothèque un bâtiment adapté à la bibliothéconomie moderne, en extension dans le parc à côté de l'annexe édifée en 1905, et céder à l'Université l'ancien bâtiment pour lui permettre d'y installer ses facultés de sciences humaines. Les architectes Peyrot et Bourrit chargés du dossier, présentèrent plusieurs projets pour la construction de magasins dans le parc : celui qui fut retenu en dernier ressort dut malheureusement être abandonné en 1934 faute de moyens financiers.

C'est finalement un projet plus modeste qui fut réalisé. Il peut se résumer ainsi :

- création de magasins modernes à structures métalliques dans les sous-sols de l'annexe et de l'aile sud ;
- modernisation des services (communications verticales par monte-charge, monte-livres, escaliers, téléphone).

Par ailleurs, les galeries furent supprimées pour permettre la création d'un second étage dans l'aile nord et de deux étages dans l'aile sud destinés aux facultés des sciences morales. Cette opération, terminée en 1938, donna à la B.P.U. la possibilité de loger ses acquisitions pendant une dizaine d'années et

à l'Université le temps d'attendre une future extension dans le bâtiment du Muséum (aile Jura).

Les annexes de 1955 et 1987

Dans les années cinquante, les fonds de la B.P.U. se montaient à 600.000 volumes et 400.000 brochures et thèses : la chasse à de nouvelles surfaces reprenait. On eut alors l'idée ingénieuse de doubler la superficie des magasins de l'aile nord en les étendant à la cour qui faisait l'angle avec l'annexe de 1905. Il s'agissait d'y édifier une construction basse dépassant à peine le niveau de la promenade et affectant l'aspect d'une terrasse harmonisée par sa balustrade aux constructions voisines de l'Université et du Palais Eynard. Cette extension permit de gagner 550 m² de magasins, sur trois étages, capables de contenir 150.000 volumes. Quant aux anciens magasins, ils furent réorganisés et équipés avec du mobilier moderne.

En 1957 on installa dans la nouvelle annexe des rayonnages mobiles type "Compactus" : la B.P.U. était, après le B.I.T., la première bibliothèque genevoise à utiliser ce système qui permet de gagner un maximum de place. A l'heure actuelle tous les magasins en ont été équipés, à l'exception de celui du fonds ancien auquel on a tenu à laisser ses rayonnages à structure métallique.

La dernière campagne de travaux, achevée en 1987, a permis de construire à l'angle sud-est du bâtiment une annexe qui est le pendant de la précédente. Elle abrite sur quatre niveaux deux magasins, l'atelier de la reliure et un abri "protection des biens culturels" pour les manuscrits. Par la même occasion les combles ont été aménagés et équipés de rayonnages.

Aujourd'hui, la B.P.U. se trouve à un tournant de son histoire. Elle s'interroge sur son avenir et sur sa place dans le paysage bibliothéconomique genevois. Ce qui paraît sûr, c'est qu'elle restera la bibliothèque de conservation du patrimoine écrit genevois. Elle continuera donc d'avoir besoin de surfaces de stockage. Or, toutes les possibilités d'accroissement in situ ont été épuisées. La place est disponible jusqu'en l'an 2000. Etant donné qu'il est peu réaliste d'envisager que la bibliothèque puisse quitter les Bastions au moment où l'Université y concentre ses facultés de lettres et de théologie, elle devra probablement recourir à des dépôts extérieurs, avec tous les inconvénients que cette solution comporte, pour les bibliothécaires comme pour les usagers.

Philippe M. Monnier
B.P.U. Genève

UNE BIBLIOTHEQUE DANS UN MONUMENT HISTORIQUE

La Société de lecture a été fondée en 1818 et possède une très importante bibliothèque, un fond ancien de qualité et des collections de brochures et de périodiques tout à fait exceptionnelles. Ces 300.000 volumes environ sont abrités au 11 Grand'Rue dans l'ancien Hôtel des Résidents de France, dit aussi Immeuble du Musée, qui a été édifié entre 1742 et 1743 par l'architecte genevois Jean-Michel Billon.

Il y a une dizaine d'année, il a été décidé d'entreprendre la restauration de cet hôtel. En effet, si le charme poussiéreux et pittoresque des lieux enchantait encore ses habitués, leur dégradation devenait tout à fait préjudiciable au bâtiment lui-même et aux collections qu'il abritait (gouttières, etc.) et rebutait quelque peu les nouveaux membres potentiels. Par ailleurs, des problèmes de place se posaient, une meilleure gestion de l'espace était indispensable.

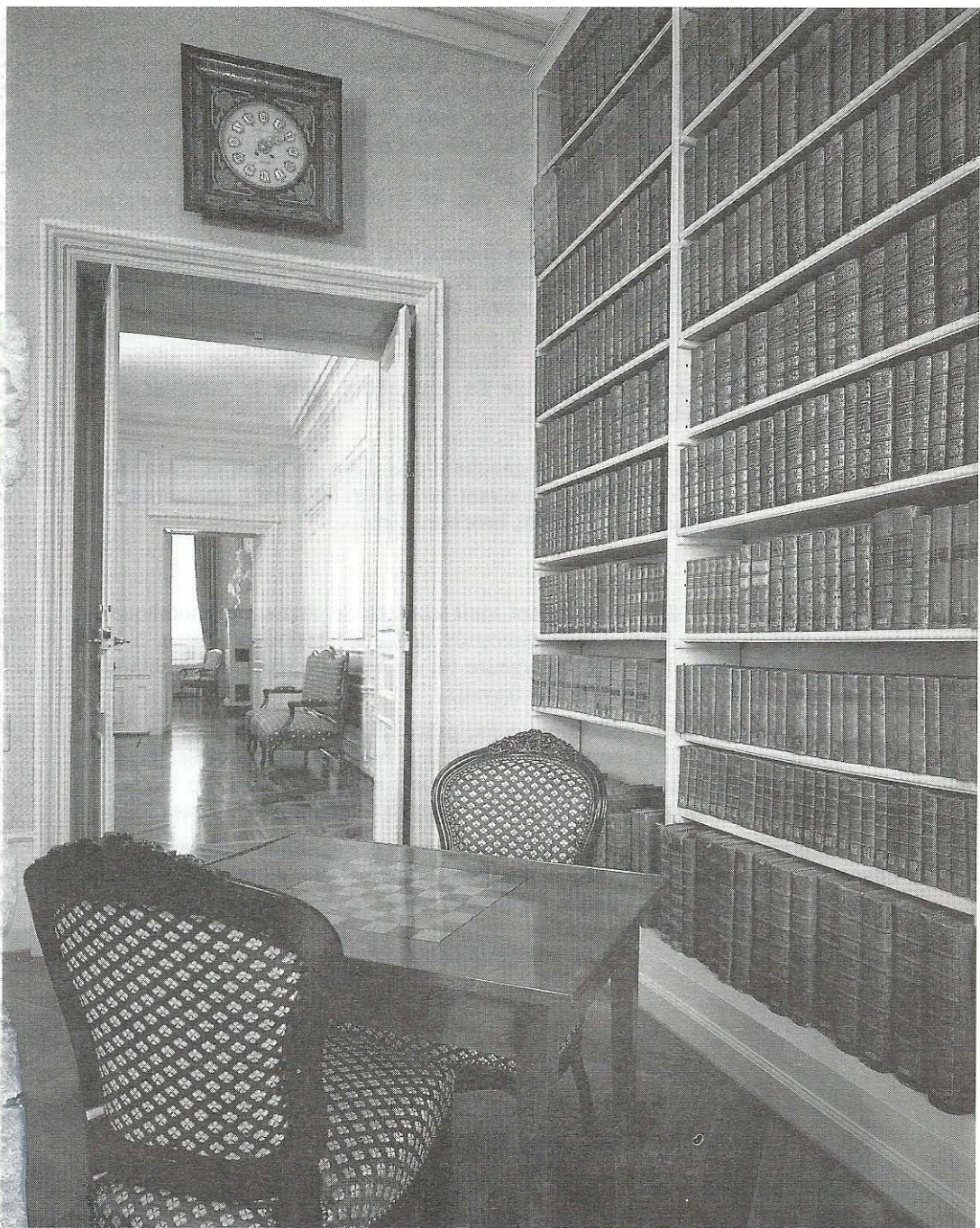
La restauration relativement légère qui avait été prévue a dû, au fil des travaux et de l'état constaté du bâtiment, des planchers notamment, être transformée en une restauration importante.

C'est Monsieur Olivier Weber-Cafilisch, alors président de la Société de lecture, qui a entrepris et mené à chef cette entreprise considérable. Cette restauration a nécessité l'intervention principalement de l'entreprise générale de construction Gini et d'un architecte d'intérieur Monsieur Joseph B. Loeffler assisté des collaborateurs de son bureau, MM Tudeau et Haffner.

L'idée directrice a été de restituer dans la mesure du possible l'état originel du bâtiment et de son intérieur.

Abstraction faite de tout côté technique, quatre problèmes principaux se sont présentés:

- 1. Restauration du bâtiment** proprement dit et des locaux qui ne sont pas occupés par la Société de Lecture, dans le but de les mettre en location pour rentabiliser le bâtiment.
- 2. Restauration des salons** dans l'esprit du XVIII^e siècle, la polychromie des boiseries de l'époque a été rétablie, les tentures murales et rideaux ont été confectionnés dans le même esprit et au moyen de tissus et de textures "XVIII^em". Les magnifiques parquets ont été restaurés ou refait selon le modèle de ceux qui avaient résisté au temps.



3. Restauration des étages de la bibliothèque et aménagement de nouvelles salles de bibliothèque et de travail dans les anciens appartements du troisième étage, chaque pièce étant attribuée également à des matières précises qui correspondent à nos cotes : salles de droit, géographie - sciences, philosophie - psychologie - théologie, etc. et aménagement d'un espace dans les combles.

Les bibliothèques elles-mêmes ont toutes été soit refaites soit nouvellement construites. Pour le mobilier, il a été fait appel à la générosité des membres de la Société. Une liste des meubles à réparer ou recouvrir avait été dressée avec les devis établis pour chacun. Les donateurs pouvaient donc offrir la restauration du meuble de leur choix. Tout le mobilier a pu ainsi être remis à neuf.

4. Création dans l'aile gauche d'une dalle de béton et installation d'un "compactus" pouvant accueillir les séries anciennes, les périodiques, journaux, brochures, etc.

Cette restauration a dû constamment tenir compte du facteur bibliothèque et usagers tout en respectant l'idée directrice de la restitution des lieux à leur esthétique originelle. En outre la gageure fut de ne pas fermer la bibliothèque et ses services durant la période des travaux.

Une partie des anciennes collections a pu, grâce à l'amabilité des responsables, être démenagée provisoirement au dépôt des bibliothèques du Seujet. Sur place, on vidait chaque fois la pièce en chantier, mais la plupart des livres ont constamment été disponibles avec parfois un délai d'attente de quelques jours.

Cette restauration, exemplaire quand au résultat esthétique, prouve que le charme d'une vieille bibliothèque peut-être préservé tout en offrant des lieux propres, élégants et fonctionnels. La fréquentation des salons comme des salles de travail en portent témoignage, comme aussi le nombre de nouveaux membres.

Christiane Genequand
Société de lecture

UN PROJET DE MEDIATHEQUE A MONTHEY

La Commune de Monthey projette de construire des locaux destinés à recevoir une bibliothèque de lecture publique, une bibliothèque scolaire, un service de prêt de documents sonores (disques, vidéos, cassettes), une ludothèque, une artothèque et les archives communales, ainsi que l'office postal de Monthey 2. Il convient de préciser, pour des raisons de clarté, que le bâtiment qui abritera les activités publiques décrites ci-dessus sera désigné, au long de cet article, par le terme générique de médiathèque.

Monthey compte actuellement 12.000 habitants. Cette ville, le plus important centre industriel de Valais, déjà très bien équipée sur le plan des aménagements sportifs, est en passe de devenir un pôle d'attraction culturelle pour toute la région du Chablais, surtout depuis l'ouverture du Théâtre du Crochetan en 1988. C'est dans cette dynamique culturelle que s'inscrit ce projet de médiathèque.

La Commune de Monthey dispose actuellement de locaux réduits et vétustes pour la lecture publique et n'offre pas un éventail de prestations correspondant à une médiathèque. De plus, la bibliothèque scolaire du secteur primaire se situe dans le niveau inférieur du Collège de l'Europe, dans un local exigu et mal éclairé. Elle est restée dans un état embryonnaire. Le Cycle d'orientation, quant à lui, ne bénéficie d'aucune infrastructure dans ce domaine. Or, une cité de la dimension de Monthey doit pouvoir se doter d'un lieu privilégié d'échange culturel basé sur la modernité, la diversité et l'ouverture.

La concrétisation de ce projet permettra d'intéresser un nouveau public, d'élargir les centres d'intérêts et d'aborder de nouvelles techniques d'expression, afin de créer une dynamique culturelle dans le prolongement de celle du Théâtre du Crochetan. La conception d'un tel centre culturel et pédagogique doit également tenir compte de la possibilité d'un rayonnement régional, favorisé par la proximité des transports publics (train régional AOMC et bus régionaux) et de surfaces d'accueil réservées aux véhicules privés.

Le projet communal proposé s'est fondé sur des rapports de spécialistes en bibliothéconomie, sur la prise de position de la commission culturelle communale en mai 1989 et sur la décision du conseil municipal du 12 juin 1989. Il sera constitué de trois pôles :

- une bibliothèque de lecture publique, service public permettant à chacun d'accéder aux "livres et autres documents" ;

- une bibliothèque scolaire, lieu de documentation au service exclusif des élèves et des enseignants, dont les collections et les prestations sont conçues pour répondre aux besoins des établissements scolaires ;
- une section audiovisuelle servant à la consultation et au prêt de ce type de documents.

Autour de ces trois axes, il peut être envisagé de greffer des institutions compatibles avec les différents types d'utilisation d'une médiathèque, telles que la ludothèque, l'artothèque, les archives communales et un centre de rencontre pour les élèves et les parents.

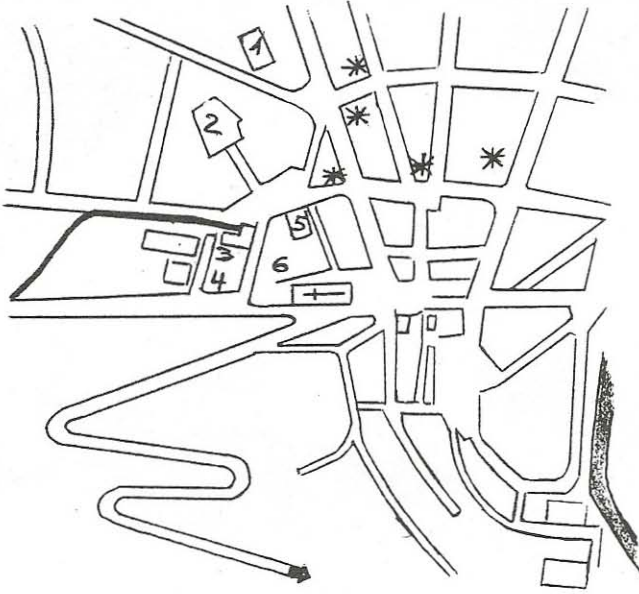
La détermination des surfaces nécessaires aux bibliothèques publique et scolaire prend en compte le nombre d'utilisateurs potentiels. Pour tenir compte de la région proche de Monthey, on a estimé ce nombre à 20.000 habitants, ce qui donne une surface nécessaire de l'ordre de 600 m². On y ajoutera une surface supplémentaire de 300 m² environ, destinée à accueillir le solde du programme envisagé. L'aire totale utile aux activités de la médiathèque sera donc d'environ 900 m². La surface exacte et sa répartition précise pour les diverses activités envisagées ne seront déterminées que dans le cadre des études de détail, qui permettront également de fixer l'organisation générale de la médiathèque.

A la suite de différentes études, le conseil municipal a retenu le site du Cotterg, qui a paru le plus approprié pour les raisons suivantes :

- grande facilité d'accès, tant sur le plan local que régional ;
- importante possibilité de parcage, augmentée par le projet d'extension du parking du Cotterg ;
- possibilité d'extension des locaux au fur et à mesure des besoins ultérieurs ;
- caractère économique d'un projet de médiathèque intégré dans un projet d'ensemble plus important ;
- réalisation possible à court terme.

Plan général de Monthey

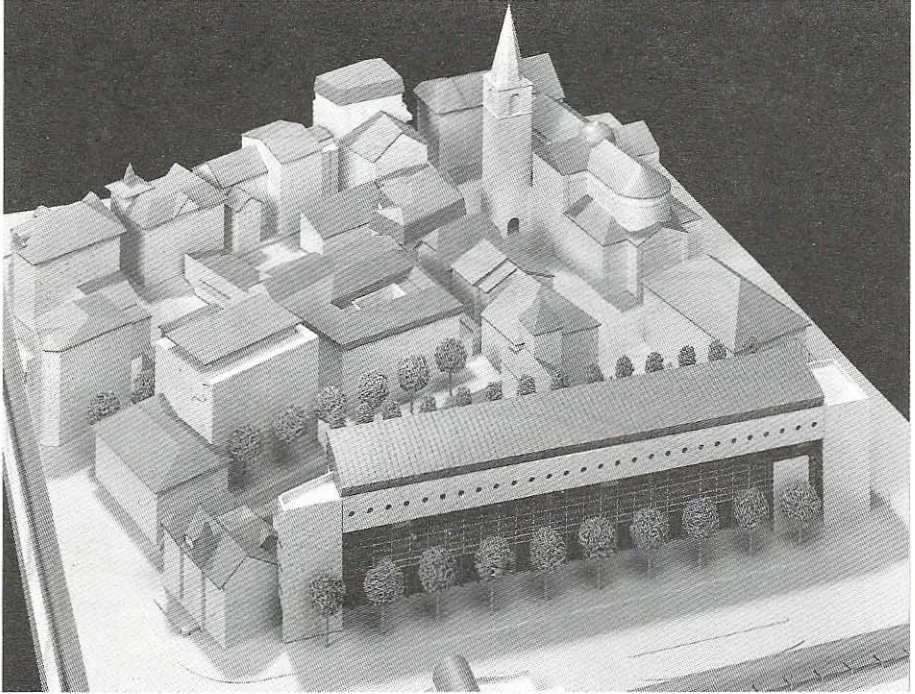
- | | |
|--|--|
| 1 actuelle école primaire | 5 PTT Monthey 2 |
| 2 Théâtre du Crochetan | 6 emplacement de la future médiathèque |
| 3 Gare A.O.M.C. (Aigle-Ollon-Monthey-Champéry) | |
| 4 Parking du Cotterg | * centres commerciaux |



La typologie développée pour l'ensemble de la réalisation projetée répond aux contraintes liées à la création d'un habitat de qualité au centre-ville. Le concept retenu repose sur la profondeur de la construction, l'implantation de deux corps de bâtiments distincts reliés par une coursive. L'un des deux corps s'ouvre, au Sud, sur le secteur calme de la vieille ville et abrite des logements, alors que l'autre s'oriente sur la place du Cotterg et est destiné à recevoir des fonctions autres que l'habitat. A partir de ce concept, le programme public (médiathèque et poste) et les surfaces qui lui sont utiles ne nécessitent que la réalisation d'une partie de l'ensemble du projet. Cette première étape abritera notamment les surfaces propres à la médiathèque, ainsi que la sortie piétonne du parking du Cotterg et de son extension.

Dans le but de favoriser les relations entre les équipements publics (parking et gare AOMC) et le centre-ville, le bâtiment est traité comme un filtre et ménage, au niveau du rez-de-chaussée, plusieurs passages.

Le gabarit général de la construction tient compte, pour sa partie Nord, de l'échelle de la place du Cotterg (5 niveaux) et, pour sa partie Sud, de l'échelle de la vieille ville (4 niveaux).



En principe, la médiathèque s'organisera sur trois niveaux et disposera, en plus, au rez-de-chaussée, des espaces nécessaires à la réception, à l'administration et à la ludothèque.

Le premier étage accueillera la lecture publique des adultes et le service de prêt. Le deuxième sera affecté à la bibliothèque scolaire et à la lecture publique des jeunes ; il comprendra aussi des locaux d'études et de travail pouvant recevoir les élèves d'une classe. Quant au troisième étage, il sera destiné à des fonctions plus particulières liées au secteur audiovisuel.

En attendant le résultat des études de détails qui fixeront l'aménagement de chaque étage, ce que nous pouvons encore dire est que cette médiathèque devrait offrir trois postes de travail, ce qui assurerait une ouverture publique de 25 heures par semaine.

LA NOUVELLE SALLE DE LA B.C.U. / RIPONNE

En 1982, après plusieurs années de préparation des collections, s'ouvrait le nouveau siège universitaire de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne à Dorigny, aux dimensions et à la capacité impressionnantes. Le siège cantonal restait quant à lui au centre ville, dans le Palais de Rumine qui domine la place de la Riponne ; les grandes lignes de son rôle et de sa mission spécifique au sein de l'institution étant déjà définies, la direction pouvait amorcer une étude de réaménagement et de redimensionnement de ses espaces. Mandaté par le Département des travaux publics de l'Etat de Vaud, l'architecte Ivan Koleček put élaborer un projet dès 1986. C'est fin 1987 que commencèrent les travaux, dont le volet le plus important était celui de la nouvelle Salle de Lecture.

Changement d'affectation pour l'ancienne Salle de Lecture

Ouverte au public en septembre 1989, inaugurée officiellement en février 1990, cette salle a modifié profondément le visage de la bibliothèque. Sans pouvoir, hélas, en augmenter le nombre de places (une centaine), l'architecte l'a conçue comme une vraie salle d'étude claire et intime, dont le contraste avec l'esprit de l'ancienne salle est frappant.

Cette dernière, où aucune intervention architecturale profonde n'a été réalisée, a cependant complètement changé d'affectation. De salle de lecture imposante et silencieuse, elle est devenue l'Agora, lieu de passage et d'échange, animé par :

- la Phonothèque et son libre-accès;
 - le service du prêt des livres;
 - le libre-accès de la Documentation vaudoise;
 - le coin de lecture des journaux et quotidiens;
 - le libre-accès des acquisitions nouvelles, des beaux livres et des thèmes d'actualité;
 - le coin-informations sur les activités et manifestations culturelles locales;
 - des points de consultation du catalogue RERO sur terminaux,
- ainsi que par plusieurs places de travail disponibles ici et là, très appréciées par les jeunes qui veulent travailler en groupes, ou qui aiment une certaine animation.

Organisation des espaces de la nouvelle Salle

La nouvelle Salle de Lecture occupe aujourd'hui le volume dévolu auparavant au Musée d'archéologie et d'histoire, avec lequel la B.C.U. a procédé à un échange de locaux. Dans cet espace, l'architecte a créé un niveau, une sorte de mezzanine, ou de galerie, qui propose, outre dix-huit places de travail, les collections en libre-accès de musicologie et de musique imprimée. Le rez-de-chaussée est occupé par la Salle de Lecture proprement dite, qui offre quatre-vingt-dix places de travail, ainsi que quelque 5'000 à 6'000 usuels.

Les collections qui y sont déposées font l'objet d'un examen constant pour leur renouvellement, leur bonne conservation, leur adéquation aux besoins des étudiants. Un classement C.D.U. simple, et l'utilisation d'un jeu de couleurs symbolisant les différents domaines permettent un accès facile aux usuels.

Au niveau supérieur, c'est aussi le classement C.D.U. qui préside à l'ordonnement des livres de musicologie et des partitions, C.D.U. plus complexe, bien sûr, pour un domaine spécialisé. Mais ces collections ne sont pas réservées à l'usage des spécialistes - musiciens, musicologues, élèves et enseignants des écoles de musique -; elles sont ouvertes à tous.

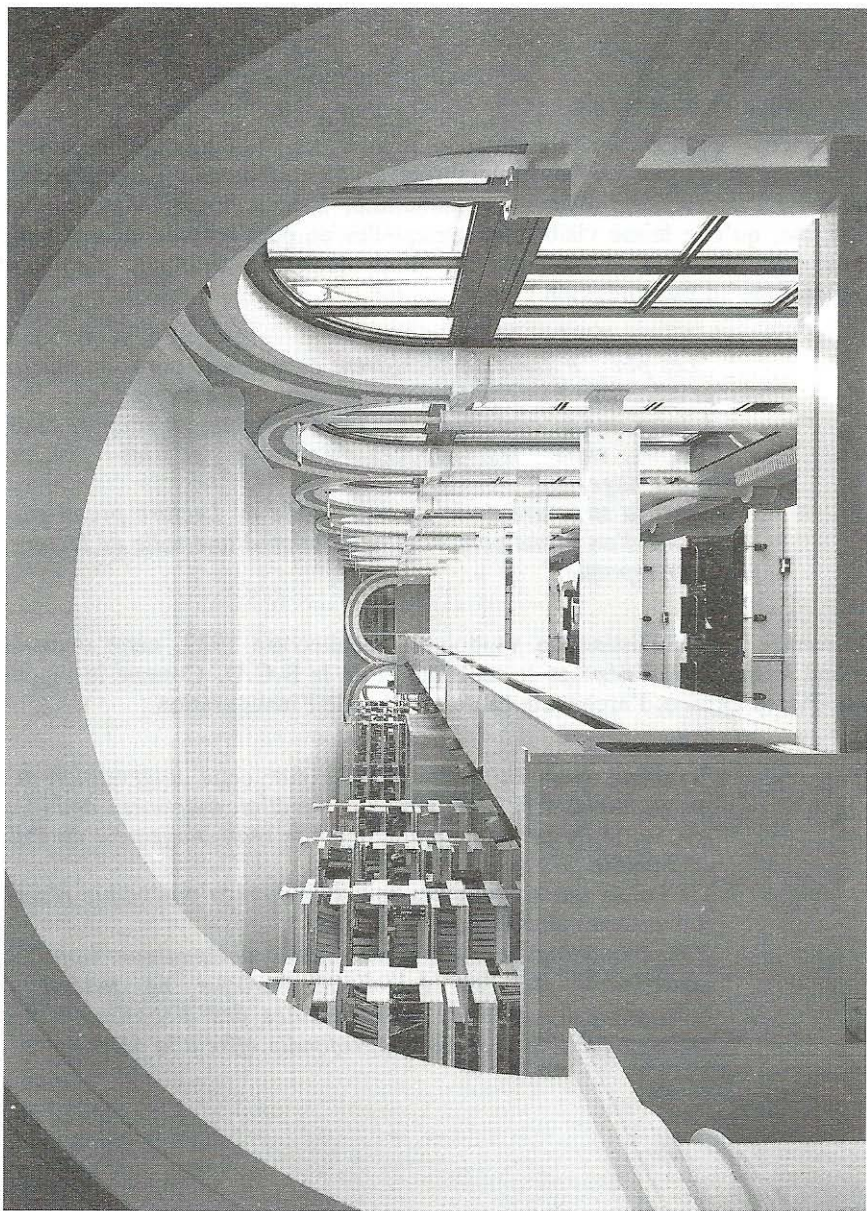
Baignée de lumière au travers des immenses fenêtres du Palais, orientée au sud, la Salle de Lecture est composée de bois clair - érable - et de métal peint en blanc. Les moulures d'origine, blanches, se détachent élégamment des murs brun-vieux rose. Les rayonnages sont blancs, les sièges en cuir noir, et les places du rez-de-chaussée équipées de lampes halogènes individuelles.

De part et d'autre des deux niveaux, des locaux particuliers :

- au rez-de-chaussée, côté est : le "cabinet de lecture", prolongement de la Salle de Lecture offrant huit places de travail ainsi que les usuels en littérature et linguistique; côté ouest, le bureau de la Phonothèque, accessible au personnel uniquement;
- au niveau supérieur, côté est : le "cabinet des partitions", offrant six places de travail et le libre-accès à la musique imprimée; côté ouest : le bureau de la section de musicologie. Une passerelle relie chacun de ces deux locaux au corps central de l'étage.

Outre les places de travail, les niveaux proposent six points de consultation du catalogue RERO, en grande partie sur terminaux (OPAC), et secondairement sous forme de microfiches.

Au rez, la Salle de Lecture ; à l'étage supérieur, le libre-accès de musicologie.
La structure nouvelle insérée par l'architecte ne détruit en rien les volumes originels.
(Studio photo Page)



Enfin, les parois extérieures de la "boîte" d'érable que constitue l'escalier reliant les deux niveaux sont aménagées en présentoirs offrant en accès direct les derniers fascicules parus d'environ 80 titres de revues et périodiques.

Conception architecturale

Le concept réalisé par l'architecte repose sur le principe aujourd'hui unanimement adopté par les spécialistes de la restauration des monuments anciens : l'intervention affirme sa modernité, dans le respect des structures d'origine, qu'elle laisse visibles, et auxquelles on peut revenir en tout temps. Dans son discours d'inauguration, Ivan Koleček résumait ainsi cette "philosophie" d'interprétation :

"Les plans initiaux se déchiffrent comme une partition musicale et offrent leur interprétation dans l'esprit du projet [...].

L'intervention contemporaine tente d'établir un rapport clair et simple entre les espaces d'origine et les structures d'aménagement.

Ainsi la structure de la nouvelle Salle de Lecture prend-elle la forme d'un grand confort et la fonction d'une salle de lecture de notre époque."

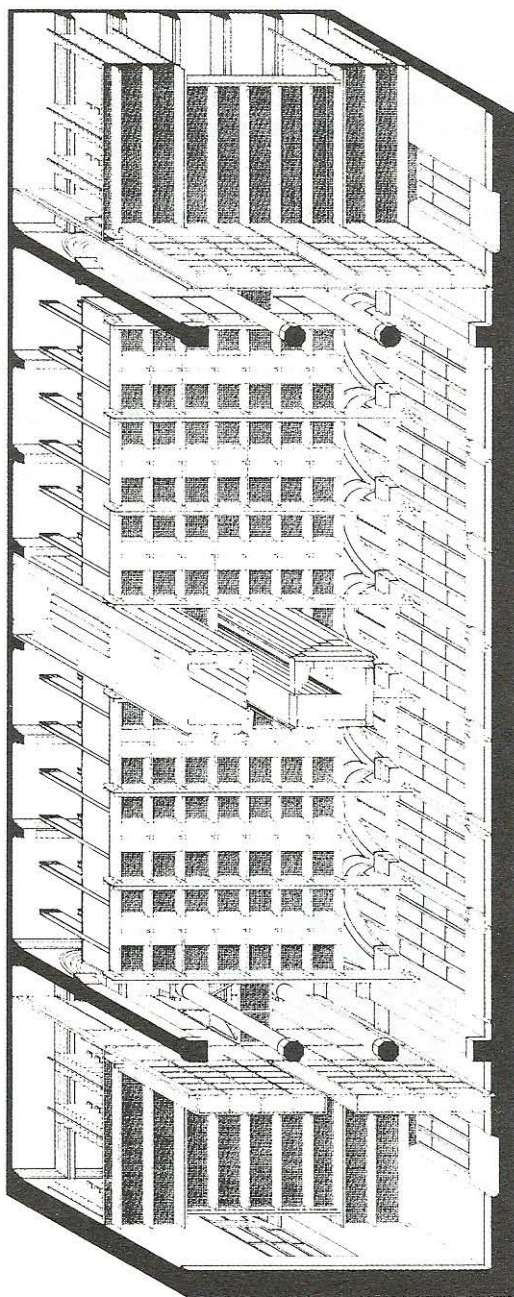
Couronnée par la Distinction vaudoise d'architecture 1989, cette réalisation répond à un défi qui dépasse le seul intérêt de la B.C.U. Comme le rappelait Jean-Pierre Dresco, l'architecte cantonal, lors de l'inauguration :

"L'échec était en outre interdit car cette intervention n'est qu'un modeste préliminaire à l'opération autrement ambitieuse qui va, je l'espère, s'engager avec le réaménagement du Palais de Rumine.

Ce Palais qui souleva dès sa conception la polémique réservée aux oeuvres marquantes de la ville.

Y insérer de nouvelles fonctions était problématique; l'approche superficielle de son éclectisme baroque ne permet pas d'imaginer les qualités fondamentales des dispositions et des espaces que l'analyse plus approfondie offre à la découverte".

Vue axiométrique de la nouvelle Salle de Lecture
(plan Ivan Koleček, février 1987).



Perspectives d'avenir

Après deux ans et demi de fonctionnement, la Salle de Lecture de la B.C.U./Riponne réclame une extension ; durant les périodes scolaires, elle est littéralement prise d'assaut par les gymnasiens.

Dans le cadre du plus vaste projet de réaménagement du Palais de Rumine, la Salle de Lecture est appelée à doubler sa capacité d'accueil et à se transformer en véritable libreaccès de près de 150'000 volumes. Mais cela est "musique d'avenir", car cet ambitieux projet n'a pas encore, tant s'en faut, franchi les obstacles de toutes natures qui le séparent de sa réalisation.

Telle qu'elle s'offre aujourd'hui au public, cette nouvelle Salle symbolise l'adéquation réussie - et tant attendue - des espaces publics de la B.C.U./Riponne avec la politique d'ouverture et de modernisation des services initiée par la direction et animée par tous les collaborateurs de la bibliothèque.

Brigitte Waridel
Directrice adjointe de la B.C.U./Lausanne



LA BIBLIOTHEQUE DE FRANCE

HISTOIRE D'UN PROJET

Tiré de : Bulletin des Bibliothèques de France, t. 36, no 5 (1991) ; pp. 393-403⁽¹⁰⁾

L'histoire des commencements éclaire souvent la suite de l'histoire, et la genèse du projet de Bibliothèque de France en donne une bonne illustration.

La genèse

En 1980, la Bibliothèque nationale, retrouvant un peu d'espoir avec l'élaboration du plan de sauvegarde lancé en 1978, achevait la mise en place des ateliers de microfilmage et de désacidification de Provins et de Sablé, cependant que les premiers projets d'informatisation avortaient, en partie faute d'accord entre l'établissement et ses tuteurs.

Une place réduite

Le rattachement au ministère de la Culture, obtenu de haute lutte par Jack Lang en 1981, réveilla les dossiers, et l'aménagement de la galerie Colbert/Vivienne, en projet depuis plusieurs années, était mené à son terme sur les plans anciens - cependant qu'Alain Gourdon, successeur de Georges Le Rider, lançait un schéma directeur informatique qui devait aboutir en 1983 au choix du système G.E.A.C. pour l'informatisation du catalogue, commencée en 1984.

La médiocrité des relations entre l'administrateur général et sa tutelle ne permit cependant pas d'aller beaucoup plus avant sur la redéfinition (éventuelle) des missions de la Bibliothèque nationale, dont le mécontentement exprimé par beaucoup de lecteurs justifiait cependant l'examen. A l'extérieur naissaient des projets, dont celui qu'élabora François Furet, d'une grande

¹⁰ Note de la rédaction : nous publions cet article in extenso selon le vœu de la rédactrice en chef de "Bulletin des Bibliothèques de France".

bibliothèque des sciences sociales, qui pointa l'une des faiblesses des collections de la Bibliothèque nationale. Mais aucun n'eut de suite.

Le 2 janvier 1987, André Miquel étant administrateur général, François Léotard confia à l'ancien directeur de l'administration générale de Jack Lang, Francis Beck, un rapport. Le cadre en était précisé assez largement dans la lettre de mission : *"Au moment où la politique de décentralisation et de développement de la lecture modifie sensiblement les rôles et missions de l'Etat et des collectivités territoriales en ce domaine, il apparaît hautement souhaitable de procéder à un examen d'ensemble des missions et moyens de la Bibliothèque nationale"*.

C'était rappeler qu'historiquement la Bibliothèque nationale avait tenu longtemps une place essentielle dans le dispositif de la lecture, publique ou savante, et que, comme Francis Beck devait le rappeler, cette place s'était extraordinairement réduite. D'où l'alternative qu'il envisageait en conclusion de son rapport : ou bien *"l'établissement choisit de s'enfermer dans un comportement défensif et frileux, qui le marginalise définitivement et accentue la crise d'identité de ses personnels"*, et, en ce cas, *"la Bibliothèque nationale deviendra vite une forteresse introvertie et assiégée, que le confort des routines et de droits acquis rendra encore temporairement accueillante pour des personnels à la productivité décroissante et pour une minorité d'usagers privilégiés"* ; ou bien au contraire *"un scénario de rupture (...) permet d'enrayer l'irrésistible spirale du déclin et d'engager une dynamique de renouveau et d'ouverture vers un public élargi et diversifié"*.

Contre toute logique administrative, et peut-être contre toute logique simplement humaine, c'est le deuxième scénario qui finalement l'emporta.

Mais il faudra pour cela bien des péripéties.

La rupture de 1988

Et d'abord, il faudra bien attendre 1988, et non pas simplement le remplacement d'André Miquel, démissionnaire, par Emmanuel Le Roy Ladurie en octobre 1987.

Cette affirmation peut paraître paradoxale, voire partielle. Elle me paraît pourtant peu contestable. Certes, le cabinet de François Léotard, le nouvel administrateur général et le directeur du livre et de la lecture (que j'étais) tentèrent bien de prendre en compte le diagnostic, sinon les remèdes, avancé par Francis Beck : la réforme (modeste) des structures de direction, la création d'une direction de la valorisation, l'entrée d'un administrateur civil dans

l'équipe de direction - une grande première ! - ont été des mesures importantes et qui ont permis de relancer la machine, cependant que la base "Opale" fonctionnait de façon satisfaisante.

Mais le ministre ne retint ni l'idée d'un déménagement complet - décision qui au demeurant, on le voit à Londres, ne suffit pas nécessairement à changer les choses en profondeur - ni l'idée d'une redéfinition globale des missions. Le calendrier, il est vrai, ne s'y prêtait guère, puisque c'est l'un des derniers Conseils des ministres de la période de "cohabitation" qui entendit une communication de François Léotard sur le sujet, concluant à la nécessité de construire une "*Bibliothèque nationale bis*", c'est-à-dire en fait une ou plusieurs salles de lecture en libre accès (500.000 ouvrages) ouvertes à un très large public, mais implantées ailleurs qu'à Richelieu.

La véritable rupture vint des déclarations faites par François Mitterrand le 14 juillet 1988. Disons, pour être bref, qu'elles réussirent à prendre (presque) tout le monde à contre-pied.

On connaît les termes employés par François Mitterrand au cours de cet entretien ; la lettre à Michel Rocard qui les mit en forme quelques semaines plus tard est plus explicite encore.

La "*bibliothèque d'un type entièrement nouveau*" n'était pas, et ne pouvait être, la Bibliothèque nationale - ou alors, elle l'était, mais en creux : ni la couverture de "*tous les champs de la connaissance*", ni l'ouverture à tous, ni le recours aux techniques les plus modernes de transmission de données, ni à l'accessibilité à distance ne pouvaient de quelque façon que ce fût renvoyer à la rue de Richelieu sinon, je le répète, par antiphrase.

Or, pour beaucoup de fonctionnaires et de chercheurs, une nouvelle bibliothèque était certes bonne à prendre, mais c'était bien la Bibliothèque nationale qui constituait, incontournable par ses collections, la pièce centrale de tout dispositif documentaire de dimension nationale et internationale. D'où les efforts qui furent déployés pendant l'été 1988 pour que la traduction qui serait donnée à la volonté du président de la République n'oublîât pas de régler les difficultés de fonctionnement que connaissait la Bibliothèque nationale et que les chercheurs en histoire, littérature et philosophie - de très loin ses principaux utilisateurs - tenaient à voir prioritairement résolues.

La désignation, à l'automne, de Patrice Cahart, président du Conseil d'administration de la Bibliothèque nationale, et de Michel Melot, alors directeur de la Bibliothèque publique d'information et ancien directeur du département des Estampes, pour proposer des réponses et une esquisse de programme, manifestait à l'évidence le souci de tenir la balance à peu près égale entre les intérêts de la Bibliothèque nationale et la volonté d'innovation

technologique, dont les nouveaux services développés sous l'impulsion de Michel Melot à la Bibliothèque publique d'information portaient témoignage.

Retrouver la mémoire

Pour la première fois, sous la signature du président de la République, dans une lettre adressée au Premier ministre, figurait une référence explicite à la Bibliothèque nationale, dont il était dit : *"L'étroitesse des lieux entrave son développement et lui interdit de tenir la place mondiale que lui assigne la richesse de son prodigieux patrimoine"*, ce qui expliquait la consigne finale : proposer une *"articulation avec la Bibliothèque nationale, les autres bibliothèques du pays et les grandes bibliothèques"*.

Le rapport que les deux missionnaires présentèrent au Premier ministre à la fin de cette année prit tout cela en compte. Il précisait d'entrée de jeu que le projet d'une *"grande bibliothèque"* fournissait à la fois *"une réponse à la saturation"* de la Bibliothèque nationale, et saurait *"aider nos contemporains à retrouver la mémoire"* en mettant la communication au premier rang des missions de cette bibliothèque.

On sait la méthode proposée pour satisfaire à cette *"double logique"* ; *"une double implantation - Richelieu et un nouveau site"* ; une césure chronologique des collections (de part et d'autre du 1er janvier 1945) ; un établissement public unique.

Le rejet, sous la pression d'un certain nombre d'intellectuels, de la deuxième proposition, laissait - et laisse encore - planer, quoi qu'on en pense, une grande incertitude sur les première et troisième. Dès l'instant en effet que ne doivent subsister à Richelieu que les départements dits "spécialisés" et à la forte connotation muséale, la nécessité d'une unité administrative et intellectuelle entre Tolbiac et Richelieu s'estompe, quand bien même la responsabilité du dépôt légal des documents non imprimés, appelée à être assurée par certains de ces départements, impliquerait pour eux une délégation donnée par la future Bibliothèque de France.

Les pouvoirs publics, en tout cas, ne se sont pas encore prononcés sur le point no 3, attendant vraisemblablement d'avoir décidé avec précision de ce que serait l'éventuelle "Bibliothèque des Arts" qui occuperait le site Richelieu.

La conduite du projet

La méthode choisie par Emile Biasini n'a pas manqué de surprendre : organiser un concours d'architecture, ou plutôt un "concours d'idées", sur la seule base d'une "esquisse de programmation".

L'architecture

Dans ses conseils aux villes désireuses de construire une bibliothèque, la Direction du livre et de la lecture, à l'inverse, a toujours recommandé de définir avec la plus grande précision le programme du futur équipement avant de lancer le concours d'architecture, estimant que c'était là le meilleur moyen, non seulement d'obtenir un bâtiment fonctionnel, mais aussi de permettre aux bibliothécaires d'exercer, fût-ce en amont, un contrôle technique qui leur est trop souvent refusé⁽¹¹⁾. Emile Biasini a très clairement développé⁽¹²⁾ les raisons qui l'ont conduit à rejeter cette méthode : *"Je sais bien que c'est la démarche classique. Elle fait travailler d'un côté les programmeurs et de l'autre les architectes, dans une série d'actes successifs additionnant des temps et des compétences sans jamais aboutir à une création commune. C'est la tradition française, qui n'est pas celle de l'Allemagne ou des Etats-Unis. Les délais nous interdisaient de suivre cette procédure. Mais j'ajoute que je ne crois pas que ce soit la meilleure, et que, même si nous avions disposé du temps qu'elle exige, ce n'est pas celle que j'aurais retenue. Je crois à une démarche beaucoup plus fertile, qui consiste à mettre en communication immédiate l'architecte et les programmeurs pour l'étude progressive de l'objectif. L'architecte retrouve alors son plein rôle de créateur. Son geste est véritablement un geste d'actualisation d'un besoin. Et c'est sans doute une manière de l'empêcher de glisser vers le geste gratuit"*.

Et il est vrai que, mise en oeuvre pour le Grand Louvre, elle a permis que l'intuition initiale de Ieoh Ming Pei s'enrichisse du dialogue avec les conservateurs.

Je suis quant à moi convaincu, deux ans après le choix de Dominique Perrault sur la base du programme nécessairement sommaire défini par l'équipe de Dominique Jamet, que la méthode a fait ses preuves. Le dialogue entre le maître d'ouvrage et l'architecte a été incessant. Sans que jamais rien ne lui soit

¹¹ Marie-Françoise BISBROUCK, *La bibliothèque dans la ville*, Paris, Editions du Moniteur, 1984, p. 63 : *"On ne saurait trop répéter que, sans une réflexion en profondeur très en amont des études architecturales, il ne peut y avoir de bon bâtiment, et donc de bon service"*.

¹² Emile J. BIASINI, "Plaidoyer pour une méthode", *Le Débat*, no 62, Paris, nov.-déc. 1990.

demandé qui l'invite à renier les grands choix de son parti initial, des aménagements ont pu être apportés - le renoncement à une transparence absolue des tours en est l'exemple le plus évident - garantissant encore mieux la fonctionnalité du bâtiment.

A ce stade, j'ai envie de rappeler une formule que le président du jury d'architecture, Ieoh Ming Pei a employée avant le vote :

"Il est toujours possible de rendre fonctionnel un bâtiment que n'est que beau ; il est généralement impossible de rendre beau un bâtiment qui n'est que fonctionnel".

Et l'on ne répétera jamais assez que, quelles que soient les légitimes divergences dans les jugements esthétiques, le choix du jury comme du président de la République a reposé sur une conviction très simple : pourquoi faudrait-il, sous prétexte que l'on construit, non un musée, un théâtre ou un ministère, mais une bibliothèque, se contenter de l'esthétiquement nul ?

Que ceux qui nous rebattent les oreilles de la seule fonctionnalité aient le courage de dire qu'il valait mieux construire en plein Paris une nouvelle tour Zamanski ou une nouvelle caserne ou encore s'aligner sur le modèle offert par les "barres" qui ornent si gracieusement le 13e arrondissement.

L'élaboration progressive du programme

Le programme s'est donc élaboré graduellement à partir de l'été 1989.

Il faut d'abord rectifier une erreur, ou plutôt réparer un "oubli" dont les raisons réelles mériteraient d'être mises au jour : le rapport Cahart/Melot n'était pas du vent ; il répondait véritablement aux questions qui avaient été posées ; il contenait de vraies propositions et il ouvrait des pistes nouvelles qu'il n'était ni malaisé ni contre-indiqué de suivre. Certes, sa non-publication à l'époque⁽¹³⁾ - hormis des extraits dans *Le Monde* du 1er décembre 1988 - n'a guère permis qu'on en juge. Mais son contenu a été nettement pris en compte par l'équipe de Dominique Jamet dès l'esquisse de programmation : non seulement pour ce qui concerne la composition des collections (sur la base de la "césure" de 1945), mais aussi pour la place accordée aux nouvelles techniques et surtout pour la constitution de ce que le rapport appelait *"un grand département d'audiovisuel"*.

Le document issu de l'Association pour la Bibliothèque de France d'avril 1989 n'était toutefois qu'une esquisse. Pour en préciser au plus vite les axes essentiels, l'Association choisit d'emblée, outre les procédures classiques -

¹³ Le texte n'en a été publié par la Documentation française qu'en juillet 1989.

lecture de rapports et visites de bibliothèques diverses d'importance ou de missions analogues -, de susciter un large travail de réflexion collective. Deux pistes furent privilégiées : d'une part les nouvelles techniques et leur apport, d'autre part la politique documentaire à élaborer, sur la base d'une connaissance fine de la réalité des bibliothèques françaises.

Ayant été invité, en tant que directeur du livre et de la lecture, à présider ce deuxième groupe, je peux témoigner du caractère délibéré de la démarche de l'équipe de Dominique Jamet : que l'équipe, limitée en nombre, qui l'entourait, pût s'assurer le concours de tous ceux que le projet intéressait, voire excitait, et, second point, que ces concours ne se limitent pas aux professionnels des bibliothèques - encore moins, bien sûr, à une partie d'entre eux, spécialistes des bibliothèques universitaires ou des bibliothèques de lecture publique. En d'autres termes il fallait, d'emblée, associer les futurs utilisateurs à la réflexion lancée.

A l'automne 1989, quand l'Association fut devenue un Etablissement public, la démarche s'élargit et se systématisa : quinze groupes de travail furent lancés ; ils rassemblèrent plus de deux cents collaborateurs - tous bénévoles - qui se retrouvèrent pour travailler ensemble à raison de six à douze fois sur une durée moyenne de six mois. Chaque groupe rédigea un rapport, et l'ensemble fut réuni, en juin 1990, dans un (trop?) volumineux document largement diffusé.

C'est dire combien légers, pour ne pas dire plus, sont les critiques qui ont parlé d'un projet *"élaboré dans le secret"*, *"hors de toute consultation"*, etc. Plût au ciel que tous les projets caressés ici ou là fussent l'objet d'un tel travail collectif des partenaires les plus directement concernés !

Est-ce renier tout ce qui vient d'être dit que de préciser que les suggestions des groupes de travail ne furent pas toutes retenues ? Outre qu'il s'agit là d'une démarche naturelle, sanctionnée par l'usage comme par le bon sens, une deuxième raison doit être avancée, qui nous renvoie aux caractéristiques originelles du projet, et même à sa genèse.

Lancé si j'ose dire latéralement par rapport à la Bibliothèque nationale, il en avait été rapproché dès l'instant que les pouvoirs publics, en août 1989, eurent décidé de renoncer à la césure chronologique des collections et de transférer l'ensemble des documents imprimés de la rue de Richelieu vers le site de Tolbiac. Du coup, la collaboration devenait encore plus nécessaire entre l'Etablissement public et la Bibliothèque nationale. Et pour surmonter les obstacles dus tout autant à des froissements, compréhensibles, d'amour-propre, qu'à la différence, évidente, de *"culture d'entreprise"* comme on dit aujourd'hui, entre l'équipe de la Bibliothèque de France, composée majoritairement de bibliothécaires venus de la lecture publique, et celle de la

Nationale, pour surmonter ces obstacles donc, et affirmer le caractère unificateur en même temps que novateur du projet, il fallait systématiser la confrontation des opinions, étant entendu que la conduite du projet restait toujours de la compétence de l'Etablissement public.

De ce point de vue, il n'est pas douteux que ces débats réguliers et régulièrement "francs" aient infléchi certains des choix initiaux de la Bibliothèque de France. Mais il est encore plus manifeste que la discussion a permis de faire partager aux responsables de la Bibliothèque nationale les aspirations de l'équipe de la Bibliothèque de France : obtenir que le niveau "Recherche" de la future bibliothèque ne fût pas la reproduction à l'identique de la salle Labrouste, mais s'inspirât largement de l'expérience des bibliothèques américaines (plus que de la British Library) pour les services à rendre aux lecteurs ; et que, avant toute chose, prévalût la volonté de répondre, dans toute la mesure compatible avec la seule préservation des collections, aux attentes des utilisateurs. D'où l'acceptation par tous de la structuration thématique de l'espace "Recherche", innovation décisive pour la vie du futur établissement.

Les limites du consensus

Conduire un projet de cette ampleur fait, bien évidemment, toucher du doigt les limites inévitables imposées à tout accord global. Trop de partenaires sont concernés ; trop d'intérêts sont en jeu ; trop d'habitudes sont bousculées ; trop d'incertitudes, aussi, pèsent sur les paramètres utilisés. J'en prendrai pour seule illustration les débats, sûrement appelés à se poursuivre, sur le nombre de places offertes dans l'espace "Recherche". Soit incapacité à imaginer autre chose qu'une Bibliothèque nationale simplement translatée sur la rive gauche de la Seine, soit refus (à peine inconscient) de voir s'élargir le cercle des "*chercheurs compétents*", c'est-à-dire au fond du petit groupe avec lequel on est habitué à partager le gâteau, on oublie trop souvent que les études supérieures et notamment doctorales ont vu décupler en trente ans leurs effectifs¹⁴, sans qu'une place de plus ait été, au cours de la période, offerte rue de Richelieu. Et du coup l'on stigmatise le démarche insensée, "*pharaonique*" ou pire encore, "*digne de Beaubourg*", consistant à offrir 1850 places assises là où Richelieu en offrait 600 ...

¹⁴ On se reportera, pour ce qui est des perspectives d'avenir à *Données sociales Ile de France 1989*, édité par l'INSEE et à *Entrer dans l'enseignement supérieur*, édité par le ministère de l'Education nationale.

Mais le débat le plus constant, le plus passionné, - et j'aurais tendance à dire le plus insoluble si l'on ne sort pas du cercle des discuteurs actuels - concerne la mission fixée dès l'origine à la Bibliothèque de France, d'être largement ouverte à tous les publics.

C'était là, avec le recours massif aux nouvelles techniques de l'information et de la communication, le caractère le plus novateur du projet, et celui qui l'éloignait le plus, par principe, du concept "*de modernisation de la Bibliothèque nationale*", si du moins, et c'est tout le problème, on en reste à la conception traditionnelle de ce type de bibliothèque. Le problème, si c'en est un, ne surgit donc que lorsque, dans l'été 1989, fut décidé le transfert à Tolbiac de toutes les collections imprimées de Richelieu. Se produisit alors un double mouvement, l'un avoué, l'autre plus secret. Transférer toutes les collections patrimoniales cela voulait dire faire prévaloir la conception traditionnelle⁽¹⁵⁾ de leur accès, c'est-à-dire les rendre accessibles au moins de lecteurs possible. D'où l'inquiétude affichée à l'idée que l'on pût envisager d'augmenter le nombre de places offertes aux chercheurs. De ce point de vue, un débat rationnel était possible, ne serait-ce qu'en rappelant l'évolution de la scolarisation rappelée plus haut - mais il est vrai que certains des "inquiets" le sont aussi face à l'évolution des universités, ou des lycées.

Mais, sous cette inquiétude, compréhensible tant qu'on prétend lutter pour une meilleure présentation des documents patrimoniaux, perçait peu à peu un autre souci, très différent : ne pas risquer de "*déranger*" les "*vrais chercheurs*" en installant à proximité d'eux un autre type de lecteurs. Là encore, le débat aurait pu rester serein : il est vrai que toutes les pratiques de lecture ne sont pas identiques, et qu'un chercheur consacrant une journée entière à dépouiller des bibliographies a besoin d'un cadre différent de celui qui vient vérifier une référence. Le dérapage était pourtant facile : "*l'effet Beaubourg*", comme le disent ces inquiets, fournit le lien. Car il est bien convenu, n'est-ce pas ? que les lecteurs qui utilisent la Bibliothèque publique d'information ne sont autres que les cracheurs de feu, les *dealers* ou les petits trafiquants qui hantent la *piazza* située devant le Centre Georges Pompidou ! Ce type d'argument, bien plus utilisé qu'on ne le croit, et parfois cautionné par l'adage bien connu "*la mauvaise monnaie chasse la bonne*", a servi de *leitmotiv* à une campagne de plus en plus insistante visant à éviter tout élargissement quel qu'il fût du public de la future bibliothèque. L'Etablissement public, qui avait proposé un schéma refusant l'étanchéité radicale entre deux types de publics, mais prévoyant une

¹⁵ Il faut quand même rappeler que toutes les bibliothèques nationales du monde ne fonctionnent pas sur le même modèle : la Bibliothèque Royale de Copenhague prête à domicile les ouvrages du dépôt légal ; la plupart des livres de la Bibliothèque du Congrès sont accessibles aux lecteurs sur les rayons ; il y a deux Bibliothèques nationales en Italie, etc.

progressivité dans l'utilisation des espaces de nature à répondre aux diverses pratiques de lectures repérées, fut conduit à le réviser, pour proposer finalement deux espaces, non pas étanches mais distincts, correspondant aux deux niveaux créés par l'architecture du bâtiment. Il était illusoire de croire que cela suffirait à calmer les inquiets. Leur objection n'est pas de forme, mais de fond : "*ces gens-là*" n'ont pas de place à l'intérieur ni même à proximité d'une Bibliothèque nationale. La seule situation concevable pour eux, si toutefois il en faut une, ce serait une "*Bibliothèque nationale bis*" "*à Saint Denis, par exemple*" ...

Il n'est peut-être pas nécessaire de développer ce point davantage. On aura reconnu un débat ancien, éternel peut-être. Il ne peut cependant être tranché qu'au nom d'une politique culturelle. A qui veut-on offrir des moyens documentaires nouveaux ? Que veut dire "*patrimoine accessible à tous*" ? Quelle conception a-t-on de l'intégration, pour ne pas dire de l'égalité, en matière intellectuelle ? En d'autres termes, considère-t-on que le concept de démocratisation de l'accès à la culture, si clairement revendiqué pour d'autres domaines de la vie culturelle, s'arrête à la porte des collections patrimoniales d'imprimés ?

Nous ne sommes plus, à ce stade, dans l'examen de la conduite du projet. Ou plutôt c'est tout le sens du projet, et la méthode même choisie en 1988 pour le conduire, qui donne la réponse. Si, en effet, il ne s'était agi que de moderniser la Bibliothèque nationale, c'est selon toute vraisemblance à celle-ci qu'aurait été confié le soin de le faire. Et on a toutes raisons de douter que, à cette époque du moins - car les choses, à l'intérieur de l'établissement, ont beaucoup changé depuis cette date - on se fût même posé le problème d'un élargissement significatif du public admis¹⁶. Mais en 1988 prévalait le souci d'une large démocratisation de l'accès à l'information et à la culture. Ce souci du président de la République a inspiré tant le projet lui-même que la méthode choisie pour le mener à bien. Je sais, pour ma part, que pour Dominique Jamet et tous ceux qui travaillent avec lui, il s'agit là d'un axe fondamental.

Jean Gattégno
Délégué scientifique, Bibliothèque de France
Juillet 1991

¹⁶ On rappellera pour mémoire que la British Library, auteur comme on le sait de son projet de déménagement, prévoit à Saint-Pancras, 1356 places assises, contre 1319 dans les locaux actuels du British Museum.

BIBLIOTHEQUE DE FRANCE **accès et fréquentation**

Critères d'accès

- Ensemble "Référence" (tous publics) : entrée libre dans la mesure des places disponibles ;
- Ensemble "Recherche" : les titres d'accès seront délivrés à toute personne exprimant le besoin de consulter un ouvrage se trouvant dans les magasins de la Bibliothèque de France.

Différentes catégories de cartes (validité pour une durée déterminée, une journée, un an, etc., ou pour un nombre d'accès) permettront d'adapter l'accès de chacun à ses besoins

Les modalités précises (durée de validité, types de cartes) ne sont pas encore arrêtées.

Fréquentation de la bibliothèque

Estimation de 18.000 visiteurs par jour (chercheurs, lecteurs grand public, "touristes").

Personnel

Environ 2.200 personnes (estimation établie par le programme ; une estimation plus précise est en cours).

BIBLIOTHEQUE DE FRANCE **collections**

Collections prévues à l'ouverture

Magasins :

La partie des collections BN qui auront pu être déménagées - le transfert des collections devant débuter en septembre 1994. Assurance minimale : tous les magasins du socle nord auront reçu les collections les plus communiquées de D1 (Philosophie, sciences de l'Homme et de la société) et D2 (Sciences politiques, juridiques et économiques) (= 35km).

Les magasins du socle sud et des tours, mis à disposition en janvier 1995, auront commencé à se remplir : l'étude sur la stratégie du déménagement, en cours actuellement, dira dans quelle mesure.

Il faut distinguer les collections mises en place à Tolbiac à l'ouverture des collections disponibles à ce moment-là. Toutes seront disponibles dès l'ouverture.

Un service de navette, avant l'ouverture, permettra d'acheminer rue de Richelieu les documents déjà transférés et demandés par des lecteurs. Après l'ouverture de Tolbiac, cette navette fonctionnera dans l'autre sens pour permettre la communication à Tolbiac des collections encore à Richelieu. Seuls les documents en cours de déménagement connaîtront un indisponibilité d'une à deux semaines.

Une information très précise et anticipée devra informer les lecteurs des périodes d'indisponibilité des documents (par coté ou par type de document). Cette information reposera sur le plan de déménagement.

Libre accès :

- **600.000 ouvrages**, dont 400.000 en Référence (espaces accessibles à tous les publics) et 200.000 en Recherche. A terme, le total Référence + Recherche devrait s'élever à environ 900.000 ouvrages ;
- **10.000 titres de périodiques** : ces chiffres sont encore susceptibles d'évoluer, notamment en ce qui concerne leur répartition à l'ouverture.

Accroissements annuels (chiffres BN actuels)

Dépôt légal :

- monographies : 40.000 titres ;
- périodiques : 32.000 titres ;
- audiovisuel :
 - . 18.000 titres de phonogrammes
 - . 4.080 titres de vidéogrammes
 - . 1.920 titres de multimédias
 - . 1.290 titres de films cinématographiques.

Acquisitions :

- monographies : 140.000 titres ;
- périodiques : 18.000 titres ;
- audiovisuel :
 - . entre 6.000 et 10.000 phonogrammes anciens et étrangers, plus des phonogrammes pour le Musée Charles Cros
 - . publications françaises et étrangères pour le fonds imprimé documentaire spécialisé.

Le département de l'image et du son *

	Héritage de la BN	Acquisitions complémentaires
Documents sonores	700.000 titres	10.000 titres (radio)
Image animée	20.000 titres	10.000 titres
Image fixe	-	2 millions d'images
Documents multimédias	20.000 documents	1.000 documents
Imprimés	-	30.000 ouvrages

* Constitué à partir de l'héritage de la Phonothèque nationale et enrichi d'acquisitions complémentaires, le département de l'image et du son devrait offrir à l'ouverture de la Bibliothèque de France les collections ci-dessus.

BIBLIOTHEQUE DE FRANCE *
Surfaces et places de lecture **

	surfaces	places de lecture
Recherche		
D1	3.550 m ²	360
D2	2.370 m ²	230
D3	2.085 m ²	125
D4	3.265 m ²	250
Image et son	2.130 m ²	300
Réserve	880 m ²	85
Recherche bibliographique	1.650 m ²	200
Carrels	2.240 m ²	300
Salles de groupe	1.440 m ²	
Sous-total	19.610 m²	1.850
Tous publics		
Philosophie, histoire, société	3.180 m ²	500
Sciences politiques, jur. et éco.	2.245 m ²	350
Sciences et techniques	935 m ²	130
Littératures	3.550 m ²	700
Orientation bibliographique	250 m ²	70
Lecture presse	1.100 m ²	300
Lecture jeunesse	1.100 m ²	300
Sous-total	12.360 m²	2.350
Total recherche et lecture générale	31.970 m²	4.200
Pôle échanges		
Espace didactique	250 m ²	
Expositions	1.300 m ²	
Librairies	450 m ²	
Cafés, restaurants	1.880 m ²	
Colloques	4.460 m ²	
Accueils	6.810 m ²	
Sous-total	15.150 m²	
Magasins	68.060 m²	
(dont 42.630 m ² dans les tours		
Services et administration	64.450 m²	
(dont 37.180 m ² dans les tours)		
Locaux techniques	36.760 m²	
Circulations	39.570 m²	
Total	255.960 m²	4.200

* Le coût du bâtiment est estimé à 5 milliards 2.

** Le tout hors-oeuvre.

D1 : Philosophie, sciences de l'Homme et de la Société

D2 : Sciences politiques, juridiques et économiques

D3 : Sciences pures et appliquées

D4 : Littérature, art.

Les ratios de base utilisés pour la programmation des espaces sont :

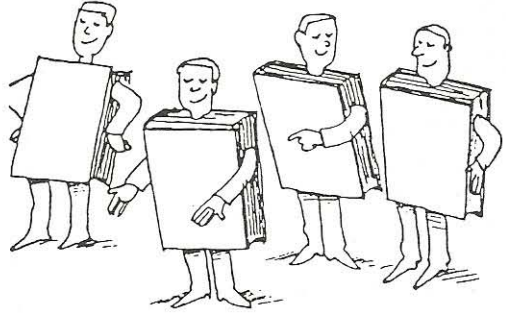
salles de recherche : 4,65 m² par lecteur

salles de référence : 3 m² par lecteur

nombre d'ouvrages par m² en libre accès : 150

Ces ratios ne peuvent servir que d'indication générale. Ils ont dû être adaptés à chaque espace suivant les modes de lecture et de travail. Par exemple, le ratio par lecteur est de 9,5 m² dans la Réserve afin de permettre la consultation aisée des grands formats anciens.

Ce qu'ils ont dit



"Les co-Princes Régnants prirent alors la seule décision possible : il fallait construire une nouvelle bibliothèque.

On en profiterait pour faire un monument post-moderne, muni de tous les acquis de la technique et de la science contemporaines, que le monde entier envierait à la Poldévie et à la Poldadamie. Les crédits nécessaires furent votés par le Parlement, sur ordre des Princes ; et débloqués ; la construction commença.

Restait le problème de ce qui serait désormais l'*ancienne bibliothèque* : que faire des abondants volumes, des trésors de savoir qu'elle contenait. Des esprits naïfs avaient imaginé que, la TTGBP étant une bibliothèque nouvelle, elle pourrait commencer à l'instant zéro, et se constituer un fonds par l'acquisition de toutes les publications (ou le plus possible) à venir, ainsi que par la duplication, reproduction et stockage (grâce aux merveilles de la technique), en direction de cet autre futur qu'est le passé, des ouvrages contenus dans l'ancienne. Cette proposition modeste rencontra une opposition résolue, efficace et

foudroyante : tous les chercheurs poldèves et poldadams signèrent une pétition s'élevant contre la COUPURE anti-épistémologique dans le savoir qui résulterait d'une telle décision ; en plus, pendant de longues années, disaient-ils, il faudrait se déplacer pour avoir accès au fonds ancien, alors qu'il serait tellement plus agréable d'avoir tout sous la main dans la nouvelle bibliothèque. Mais c'est, encore, le Baron LeDroit-Pénurie qui trouva l'argument sans réplique : si on laissait la bibliothèque actuelle en l'état et en fonctionnement, l'ouvrage criminel qu'elle contenait et qui était responsable de sa paralysie s'y trouverait encore, puisqu'il était impossible de mettre la main sur lui. Loin de constituer une vieille et chère bibliothèque avec son attendrissante vieille salle de lecture à laquelle tant d'esprits passésistes étaient attachés, on aurait sur les bras une vieille dépressive, pratiquement inutilisable. Au contraire le TRANSFERT, étant l'occasion inespérée d'un inventaire exhaustif, permettrait de débusquer le furet pernecieux, le renard perfide, le blaireau gourmand qui s'était glissé dans le poulailler des livres, et de s'en débarrasser enfin. (...)"

Jacques ROUBAUD
L'exil d'Hortense
Ed. Seghers, 1990 ; p. 62-63

ALLO..., BIBLIO..., ECHO...

On peut rêver !

Mi-janvier, la Bibliothèque nationale suisse lançait un concours pour le choix d'un nouveau système informatique. Son directeur, Jean-Frédéric Jauslin, espérait redonner à la vieille maison un rôle de leadership qu'elle n'assumait plus depuis longtemps. Le but : parvenir à terme à une sorte de banque de données centrale, où tous les fichiers documentaires électroniques du pays seraient compatibles et consultables simultanément, avec des interfaces linguistiques. Ce rêve porte un nom, c'est la "Bibliothèque suisse".

Bibliothèque et flamenco

Dans le bâtiment Miroir, au fond du Pavillon de la France, une bibliothèque imaginaire répartie en six époques du Moyen Age à nos jours présente à la fois des portulans, des cartes anciennes et récentes, des manuscrits et tous les "outils" de l'écriture, de la plume d'oie jusqu'aux futuristes postes de lecture assistée par ordinateur de la Bibliothèque de France, en passant par les presses à bras et les stylos à bille ... A travers le plancher de verre, le visiteur aperçoit à l'étage inférieur une ville à laquelle il va pouvoir accéder. Six maquettes, réalisées par Richard Peduzzi, retracent la vie littéraire et culturelle de six quartiers de Paris, du XVe au XXIe siècle.

Rappelons que l'exposition universelle de Séville est ouverte jusqu'au 12 octobre 1992.

Même pour les petits

La nouvelle Bibliothèque municipale de Corbas, dans l'agglomération de Lyon, est intégrée au Centre culturel Le Polaris. Les responsables chargés du secteur jeunesse, misent sur le travail en commun avec les autres secteurs du centre tant pour certaines activités où la bibliothèque est partie prenante (prêts de livres aux associations, école d'arts plastiques ...) que pour une participation à des animations. Une des priorités de la nouvelle bibliothèque est la sensibilisation des jeunes à la lecture par des visites de classes, maternelles et primaires, sans oublier la crèche voisine où il est envisagé sur place des animations autour du livre.

Adresse : Av. de Corbetta, 69960 CORBAS

Un peu de marketing

Depuis le 22 janvier, la dernière bibliothèque de la Ville de Paris, baptisée Edmond-Rostand, s'est ouverte. Située dans une rue peu passante, le directeur, Jacques Cuzin était convaincu qu'il existait un important public potentiel. Il a donc décidé dans un premier temps d'aller à sa rencontre grâce à une campagne de publicité. Le slogan choisi ("L'ouverture sur le monde") a été reproduit sur 1.000 affiches et explicité sur 20.000 tracts envoyés aux écoles du quartier et distribués dans des présentoirs en carton portant la mention "Servez-vous", fixés sur les vitrines des magasins. Un pin's est offert à tout commerçant acceptant le présentoir et à toute personne déjà inscrite à la bibliothèque qui parraine un nouveau lecteur. Depuis, la bibliothèque rencontre un succès certain !

Au menu : bibliothèque ou cafétéria ?

L'implantation des bibliothèques d'entreprises en France - elles sont le plus souvent situées dans un lieu de passage ou à proximité d'un restaurant - favorise une bonne fréquentation et leur permet de toucher facilement 20 à 30 % des salariés, voire 40 % dans les petites entreprises, et surtout des usagers que l'on retrouve rarement dans d'autres bibliothèques : ouvriers et employés. L'Association des bibliothécaires français auprès des bibliothèques d'entreprises vient de réaliser une enquête auprès de ces institutions et a publié ses résultats dans une plaquette intitulée "La lecture en entreprise". L'enquête démontre que ces bibliothèques doivent se développer davantage sur les lieux de travail et c'est avant tout la responsabilité des syndicats.

Coup de soleil

Depuis septembre 1990, la ville du Lamentin à la Martinique s'est dotée d'une bibliothèque qui se veut lieu de convivialité et d'échanges. La municipalité et les architectes se sont efforcés de travailler en étroite collaboration sur un objectif commun de qualité. Sur un terrain très exigu du centre-ville, il s'agissait de dessiner une architecture contemporaine qui capte la lumière naturelle par de grandes ouvertures, mais en évitant les ensoleillements violents d'est et d'ouest grâce à des pignons quasi opaques. Au rez-de-chaussée, une longue galerie couverte accompagne le bâtiment de bout en bout, amorçant la liaison avec la Maison de la culture : une grande terrasse, au premier étage, traitée en "jardin suspendu" est le point de rencontre des sections adultes et jeunes. Le souhait de la ville du Lamentin est que ce lieu favorise la formation et l'éducation autant que le loisir.

Perestroïka

La Bibliothèque Lénine a été rebaptisée "Bibliothèque russe d'Etat" par un décret du président Boris Eltsine. Située à Moscou, cette bibliothèque nationale, la plus importante de l'ex-URSS, comprend 25 millions de volumes.

Il était une fois en Suède

Il était une fois en Suède des bibliothèques publiques dans chacune des 284 communes du pays, soit au total 1.700 établissements de prêt (bibliothèques centrales + annexes). Il était une fois en Suède, dans chaque bibliothèque, une section jeunesse. La plupart de ces dernières ont imaginé une technique astucieuse pour faire venir à elles les petits enfants : elles ont pris l'habitude d'inviter tous les habitants de la commune âgés de trois ou quatre ans pour leur remettre un livre en cadeau. Voici probablement qui explique l'assiduité des jeunes lecteurs-emprunteurs suédois.

Remerciements

Le Comité de rédaction de Hors-Texte tient à remercier de tout coeur toutes les personnes qui nous ont aidés à élaborer ce numéro spécial, que ce soit en écrivant un article, en donnant des idées, ou tout simplement en nous apportant leur soutien moral.

Un remerciement tout particulier aux auteurs d'un jour qui ont vraiment fait preuve de bonne volonté, en nous sacrifiant une partie de leur temps.

Remerciement également à Mademoiselle Marie Martin qui, comme pour chaque numéro, a consciencieusement relu tous les articles et a ainsi bien aidé la dactylographe bénévole quelque peu débordée.

Nous tenons aussi à remercier tout particulièrement Christine Roch, à qui nous devons l'excellente présentation de ce dernier numéro. Après trois ans de collaboration à Hors-Texte, elle nous quitte pour d'autres cieux, nous lui souhaitons bonne route.

Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (A.G.B.D.). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'A.G.B.D.

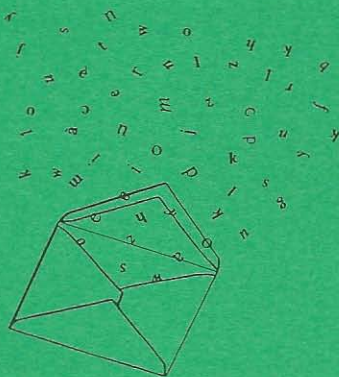
Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Frs 15.-- l'an.

Le comité de rédaction est composé de :

Joëlle ANGELOZ, Fabienne BURGY, Marie-Christine HUBER, Eric MONNIER et Christine ROCH

Adresse

A.G.B.D. / Rédaction de HORS-TEXTE
Case postale 592
CH - 1211 GENEVE 3



ATTENTION

Délai de remise des articles pour le prochain numéro :

16 octobre 1992

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !

SOMMAIRE

Le billet de la Présidente	3
Sous l'angle du livre	5
Uni-Mail	8
Ailleurs, l'herbe est toujours plus verte ...	10
La Médiathèque de l'Institut du monde arabe	16
La Bibliothèque du Seujet	22
Le Service suisse aux bibliothèques	27
La Bibliothèque nationale suisse	35
La Bibliothèque publique et universitaire aux Bastions	39
Une bibliothèque dans un monument historique	44
Un projet de médiathèque à Monthey	47
La nouvelle salle de lecture de la B.C.U./Riponne	51
La Bibliothèque de France	57
Ce qu'ils ont dit	70
Allo..., Biblio..., Echo...	72

